

Panoram@

le cahier
ECO

Le Mag du CCE Air France

ENQUÊTE

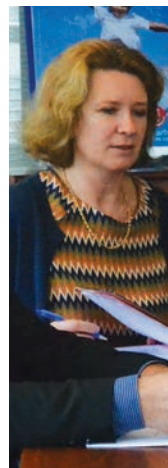
Vos vacances avec le CCE
Prenez la parole

VOYAGES

En avant pour les Jeux des îles

Le Bureau du CCE Air France

Alain Barbier (CGT) Trésorier Général
Véronique Vaslin (CGT) Secrétaire Générale Adjointe
Didier Fauverte (CGT) Secrétaire Général
Serge Aubron (CGT) Trésorier Général Adjoint



Edito

Au sortir d'une grève du personnel navigant technique, inédite par son ampleur depuis plus de 15 ans, notre Compagnie se retrouve dans une situation encore plus délicate qu'avant la mise en place du plan Transform 2015.

Depuis la mise en place du plan Transform 2015 qui prévoyait 20 % d'économies, le personnel au sol est allé au-delà de cet objectif en réalisant 23 %, quand les PNC atteignaient 17 % alors que les PNT en sont à peine à plus de 13 %. Ces efforts se sont traduits par la perte d'avantages et des conditions de travail dégradées. Ils se trouvent, de fait, annihilés par ce mouvement, davantage tourné vers la protection d'une corporation que vers la défense du plus grand nombre.

Même si pour nous il n'est pas question de pointer du doigt une catégorie de personnel, nous ne pouvons que constater et déplorer les dégâts occasionnés par ce mouvement.

Face à ce constat d'échec, on ne peut malheureusement pas exonérer la

Direction d'Air France. Car, comment expliquer qu'à peine quinze jours après la fin du mouvement, un accord soit trouvé et validé par tous les protagonistes, si ce n'est l'envie de ne pas trouver de terrain d'entente sous la pression.

Et comment expliquer et déplorer ces mouvements « spontanés » censés dénoncer cette grève si ce n'est par le besoin de la Direction de discréditer cette grève ? Malheureusement, aujourd'hui, le constat d'une fracture entre toutes les catégories de personnel est bien réel, avec toutes les conséquences sociales et commerciales qui s'en suivront.

L'addition finale, qui pourrait bien dépasser les 500 M€ annoncés par la Direction, ne devra pas être supportée par celles et ceux qui ont déjà fait tous les efforts nécessaires. Ce serait moralement injuste et socialement inacceptable. Bien entendu, tous les élus CE et CCE seront attentifs aux mesures annoncées, notamment dans le cadre de Perform 2020.

Dans cet univers bousculé, le CCE d'Air France ferait presque figure « d'Océan de la Tranquillité ». Quel changement en effet entre la situation héritée en 2011 et celle d'aujourd'hui. **D'ici la fin de l'année, le CCE devrait**

avoir terminé de rembourser les 12,5 M€ empruntés aux banques. Cette bonne nouvelle va nous permettre d'étoffer nos offres et lancer quelques nouveautés.

De la même manière, les investissements nécessaires sont et seront engagés dans nos villages de vacances et de détente (le wifi à Saint-Georges, Saint-Malo, Gassin et dans les DOM, par exemple).

Même si tout n'est pas encore réglé, le CCE s'est néanmoins employé à aller de l'avant. Pour cela, quoi de mieux que de vous demander votre avis.

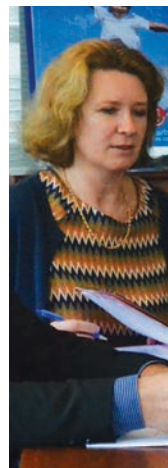
Nous avons donc lancé une enquête à laquelle plus de 15 000 agents ont répondu. Le résultat de celle-ci vous est communiqué dans ce magazine.

En somme, bien qu'il réponde à 54 % de vos attentes, vous estimez que le CCE peut encore mieux faire. Nous ne vous cacherons aucun chiffre et dans la mesure de nos moyens financiers actuels, nous tâcherons de répondre au plus grand nombre de vos attentes.

Sans attendre certaines de vos attentes, et conformément à nos engagements, nous avons fait basculer totalement le site Panoram@ Vacances Jeunes vers le numérique, y compris le paiement par carte bleue.

Le Bureau du CCE Air France

Alain Barbier (CGT) Trésorier Général
Véronique Vaslin (CGT) Secrétaire Générale Adjointe
Didier Fauverte (CGT) Secrétaire Général
Serge Aubron (CGT) Trésorier Général Adjoint



Edito

Au sortir d'une grève du personnel navigant technique, inédite par son ampleur depuis plus de 15 ans, notre Compagnie se retrouve dans une situation encore plus délicate qu'avant la mise en place du plan Transform 2015.

Depuis la mise en place du plan Transform 2015 qui prévoyait 20 % d'économies, le personnel au sol est allé au-delà de cet objectif en réalisant 23 %, quand les PNC atteignaient 17 % alors que les PNT en sont à peine à plus de 13 %. Ces efforts se sont traduits par la perte d'avantages et des conditions de travail dégradées. Ils se trouvent, de fait, annihilés par ce mouvement, davantage tourné vers la protection d'une corporation que vers la défense du plus grand nombre.

Même si pour nous il n'est pas question de pointer du doigt une catégorie de personnel, nous ne pouvons que constater et déplorer les dégâts occasionnés par ce mouvement.

Face à ce constat d'échec, on ne peut malheureusement pas exonérer la

Direction d'Air France. Car, comment expliquer qu'à peine quinze jours après la fin du mouvement, un accord soit trouvé et validé par tous les protagonistes, si ce n'est l'envie de ne pas trouver de terrain d'entente sous la pression.

Et comment expliquer et déplorer ces mouvements « spontanés » censés dénoncer cette grève si ce n'est par le besoin de la Direction de discréditer cette grève ? Malheureusement, aujourd'hui, le constat d'une fracture entre toutes les catégories de personnel est bien réel, avec toutes les conséquences sociales et commerciales qui s'en suivront.

L'addition finale, qui pourrait bien dépasser les 500 M€ annoncés par la Direction, ne devra pas être supportée par celles et ceux qui ont déjà fait tous les efforts nécessaires. Ce serait moralement injuste et socialement inacceptable. Bien entendu, tous les élus CE et CCE seront attentifs aux mesures annoncées, notamment dans le cadre de Perform 2020.

Dans cet univers bousculé, le CCE d'Air France ferait presque figure « d'Océan de la Tranquillité ». Quel changement en effet entre la situation héritée en 2011 et celle d'aujourd'hui. **D'ici la fin de l'année, le CCE devrait**

avoir terminé de rembourser les 12,5 M€ empruntés aux banques. Cette bonne nouvelle va nous permettre d'étoffer nos offres et lancer quelques nouveautés.

De la même manière, les investissements nécessaires sont et seront engagés dans nos villages de vacances et de détente (le wifi à Saint-Georges, Saint-Malo, Gassin et dans les DOM, par exemple).

Même si tout n'est pas encore réglé, le CCE s'est néanmoins employé à aller de l'avant. Pour cela, quoi de mieux que de vous demander votre avis.

Nous avons donc lancé une enquête à laquelle plus de 15 000 agents ont répondu. Le résultat de celle-ci vous est communiqué dans ce magazine.

En somme, bien qu'il réponde à 54 % de vos attentes, vous estimez que le CCE peut encore mieux faire. Nous ne vous cacherons aucun chiffre et dans la mesure de nos moyens financiers actuels, nous tâcherons de répondre au plus grand nombre de vos attentes.

Sans attendre certaines de vos attentes, et conformément à nos engagements, nous avons fait basculer totalement le site Panoram@ Vacances Jeunes vers le numérique, y compris le paiement par carte bleue.



Ce basculement a induit une demande accrue des inscriptions, ce qui a eu malheureusement pour effet de ne pas pouvoir accepter toutes les demandes.

Place maintenant au site **Panoram@ Vacances Familles** dont le développement commencé cet automne devrait s'achever à l'automne 2015. Une année entière consacrée au plus grand changement initié au CCE depuis plusieurs années sera nécessaire, car pour nous il n'est pas question de revoir les difficultés rencontrées lors de la mise en service d'un précédent logiciel, il y a maintenant quelques années. L'expérience acquise avec la mise en place du site VJ sera précieuse aux équipes du CCE, et permettra à tous les agents de pouvoir chercher et s'inscrire beaucoup plus rapidement et simplement. La possibilité de compléter vous-même votre avis d'imposition participera grandement à cette simplification.

Alors que va s'achever ce mandat si particulier, et même si tout n'est pas terminé, loin de là, le Bureau va s'attacher à terminer le redressement du CCE Air France.

Alors que certains avaient parié sur sa disparition, la fierté du Bureau sera d'avoir permis à celui-ci de faire toujours partie du paysage d'Air France, 4 ans plus tard. Et qui plus est de le laisser dans un état financier bien meilleur et en ordre de marche pour faire en sorte que cette institution, vieille de plus de 60 ans, continue de faire partir de plus en plus d'agents d'Air France en vacances.

C'est en tout cas ce à quoi nous nous engageons pour les quelques mois restants avant les élections professionnelles prévues fin février/début mars 2015.

Le Bureau

Sommaire

4 Actualités

Bienvenue à l'Agence de Roissy, « Bouge-toi un Max » autour du monde, Chiffres-clés, « Clic », c'est choisi. « Bam », c'est selfie !

6 Dossier

Panoram@ Vacances Familles
Dernière étape

8 Enquête

Point de vue
Vos vacances avec le CCE : prenez la parole

12 Voyages

Point d'escale
Île de La Réunion : en avant pour les Jeux des îles

14 Point de Détours

Afrique du Sud, Chine, Chypre, Ecosse, Java, Pérou, Turquie, USA

Panoram@ n°2 - Décembre 2014

CCE Air France - Le Dôme - 6, rue de La Haye - BP 12691
Tremblay-en-France - 95725 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Directeur de la publication : Didier Fauverte,
Secrétaire Général du CCE-AF

Rédaction en chef : Olivier Jully

Rédaction : Basma Ahmed-Kamal

Conception et réalisation :

Service Communication, Nathalie Chave

Crédits photos : fotolia.com/NPS/CCE-AF

Impression : Périgraphic

Ce document est imprimé sur un papier 100 % recyclé respectueux de l'environnement.

Patrimoine Le wifi déployé dans tous les villages

Vous êtes nombreux à demander l'accès au wifi dans nos villages. Bonne nouvelle, **le CCE équipe progressivement ses villages de vacances et de détente.** Objectif : qu'ils soient tous connectés d'ici la **fin du premier semestre 2015.**

- ▶ **Saint-Malo** opérationnel partout.
- ▶ **Gassin** opérationnel dans les lieux de vie et les chambres de l'hôtel le Mas.
- ▶ **Saint-Georges et Hibiscus** opérationnels partout janvier 2015.
- ▶ **Mabouya et Séo** opérationnels partout fin mars 2015.

Réseaux sociaux Restons connectés !

Pour vous tenir informé toute l'année des activités du CCE, **divers canaux de communication interactifs** sont à votre disposition. En fonction de vos centres d'intérêt, **vous pouvez :**

Vous abonner aux newsletters  **29 000 abonnés**

▶ **Panoram@Infos** vous donne des informations pratiques relatives aux activités sociales (périodes d'inscription, justificatifs à envoyer, remplissage de formulaires, Arbre de Noël). *Fréquence : 20/an.*

▶ **Les Flashs du CCE** dévoilent les nouveaux séjours, bons plans, coups de coeur, partenariats et les offres spéciales « patrimoine » ou des fournisseurs. *Fréquence : 15/an.*

▶ **Infos@Bureau** donne accès aux orientations, décisions politiques, structurelles, économiques et financières prises par le Bureau. *Fréquence selon l'actualité.*

▶ **NewsEco** présente les derniers sujets abordés, les analyses et résultats obtenus en Session CCE Air France. *Fréquence : après chaque Session.*

Nous rejoindre sur Facebook 


▶ <https://fr-fr.facebook.com/cceairfrance>

Nous rejoindre sur smartphone 

▶ <http://mobile.cceaf.fr>

Nous suivre sur Twitter 

▶ https://twitter.com/CCE_AirFrance

Nous adresser vos questions 

▶ panorama_grc@cceaf.fr

Emménagement Bienvenue à l'Agence de Roissy

Vous l'avez sans doute remarqué, **l'Agence de Roissy a emménagé dans la rue du Siège d'Air France** depuis juillet dernier ! Les agents du CCE se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, trouver un séjour Vacances Familles subventionné et/ou Détours à votre convenance ou encore vous aider à construire des vacances « Sur Mesure ». Pour information, les offres Détours et « Sur Mesure » sont ouvertes à TOUS les agents d'Air France (CE Exploitation Aérienne compris).



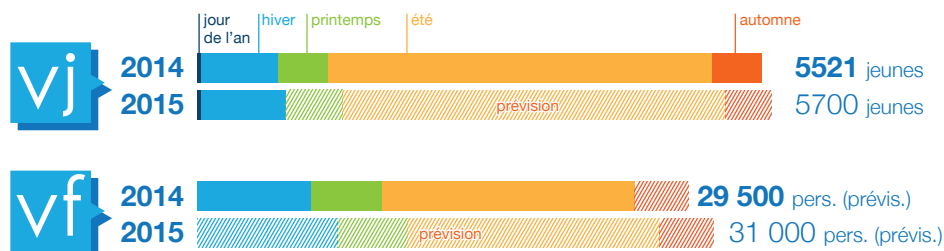
CCEAF

Rendez-vous à l'Agence

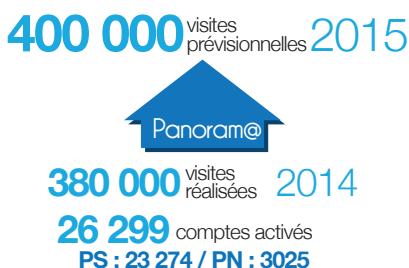
- ▶ **Roissy** 45, rue de Paris - BP 12691 Tremblay-en-France - 95725 - Roissy Ch. de Gaulle cedex.
- ▶ **Paray** Bâtiment « Les Sheds » - bureau 0B059 - RdC travée B (Orly) 1, rue du Maréchal Devaux - 91551 Paray-Vieille-Poste cedex.

Chiffres-clés

Participants aux vacances



Fréquentation des sites



Infos@Colos

- ▶ **85 500** visites en 2014
- ▶ **87 000** visites prévisionnelles en 2015
- ▶ **4875** messages des directeurs et commentaires des parents depuis le lancement
- ▶ **7325**



<http://infoscolos.cceaf.fr>

Vacances Jeunes (VJ) Itinérants Eté 2014 “Bouge-toi un Max” autour du monde : opération réussie

L'été dernier, le CCE a lancé un nouveau concept autour des colos itinérantes : « Bouge-toi un Max ». Une banderole avec un personnage « Max » a été confiée aux directeurs de colos itinérantes et leurs équipes afin de prendre les jeunes en photo pendant leurs voyages. Objectif réussi : **plus d'une vingtaine de destinations** (Afrique du Sud, Chili-Bolivie, Chine, Grèce, Inde, Indonésie, Irlande, Malaisie, Maroc, Mexique, Pérou, Portugal, Texas, Thaïlande, USA-Canada, Vietnam, Indonésie...) **ont ainsi été « visitées » en compagnie de Max.** Les photos ont été postées sur la page officielle facebook du CCE, ainsi que sur Infos@Colos.

Pour les vacances de Février 2015, « Max » goûtera aux sports d'hiver.



VJ Février 2015

“Clic”, c’est choisi. “Bam”, c’est inscrit. “Clac”, c’est selfie !

Après « Bouge-toi un Max », le CCE lance le « selfie ». En accord avec leurs équipes d'encadrement, les jeunes qui le souhaitent peuvent se prendre en photo, en mode « selfie ou groupie », les poster sur Infos@Colos ou les envoyer au service communication.

Plus d'infos dans la newsletter
Panoram@Infos n°119.



Fotolia



Retrouvez toutes les newsletters sur le site institutionnel, rubrique « Médias ».
<http://cce.airfrance.fr>

Arbre de Noël 2014 : des attractions à la pelle

Près de 30 000 agents d'Air France et leurs familles étaient attendus au spectacle de l'Arbre de Noël 2014 organisé par les CE de la région parisienne et le CCE. Celui-ci s'est tenu au Parc Floral de Paris. **Pour les fêtes de fin d'année, plus de 17 000 jouets et livres ont été distribués dans les CE.**

Agences du CCE

Les Agences de Roissy et d'Orly (Paray) sont fermées tous les vendredis pour le traitement des dossiers en cours.

Saint-Malo

La location de vélos électriques dans le Village Détente de Saint-Malo n'ayant eu le succès escompté, l'opération est arrêtée.

Inscriptions vacances

Les Vacances Familles Eté/Automne (sub.) et Vacances Jeunes Eté auront lieu courant Février/Mars 2015.

Avis d'impôts 2014

Pour partir en vacances « l'esprit tranquille », pensez à déposer vos avis d'imposition auprès de vos CE et à l'Agence (Roissy et Paray).

Jour de l'An – Réunion

Du 7 au 17 janvier, une quinzaine de jeunes Réunionnais participent à une colo « neige » organisée au Village Jeunes de Saint-Pons.

Nouveau service SMS Vacances Jeunes

Pour mieux informer les parents qui envoient leurs enfants en colos avec le CCE, un nouveau service « sms » a été mis en place. **Près de 1400 messages ont été envoyés à la Toussaint !** Pour en bénéficier, il suffit de bien renseigner et/ou vérifier ses coordonnées sur Panoram@, rubrique « Infos personnelles ».

Elections : votez !

Au service de tous les personnels, les CE et le CCE sont des organismes qu'il faut défendre et préserver. **Les élections qui se dérouleront fin février/début mars sont donc déterminantes pour votre avenir.**

Téléthon

Afin de soutenir les actions engagées, le CCE a offert un séjour d'une semaine dans son Village Détente de Saint-Malo.



“
 Novembre 2015 :
**Panoram@ Vacances
 Familles « tout online »**
 ”

Panoram@ Vacances Familles Dernières étapes...

... avant une mise en ligne complète

Des colos « tout online », c'est fait ! Le CCE a finalisé Panoram@ Vacances Jeunes en septembre dernier avec la mise en place notamment, du paiement en ligne pour les agents qui le souhaitent. 12 % des colos de la Toussaint ont ainsi été réglés par carte bleue. **Au tour maintenant du site Panoram@ Vacances Familles (VF), d'être développé** pour un lancement en version « complète et opérationnelle » prévu en novembre 2015.

Où en sommes-nous ? Quelles sont les prochaines étapes ? Les défis à relever dès les premiers mois de l'année ? Tour d'horizon de votre futur site de réservation « Vacances Familles ».

Comme prévu, la phase 1 est terminée.

La structure de l'offre, autrement dit « l'ossature » a été définie avec le prestataire et livrée. Des premiers tests commenceront dès le début de l'année. Objectif : **obtenir une interface lisible, intuitive et réactive.**

Si Panoram@ VF diffère volontairement peu de VJ, il offre néanmoins un moteur de recherche plus complexe, adapté à l'offre de vacances familles, aussi bien pour le programme subventionné, Détours, que pour le « Sur Mesure ».

Pourquoi ? Chaque année, le CCE propose en moyenne plus de 300 « produits » aux agents. La version « online » de VF intègre par conséquent **un moteur proposant des critères de recherches adaptés à tous** : composition familiale, invités, thèmes, formules, zone géographique, dates ou encore budget ■

VACANCES SUBVENTIONNÉES

Périodes d'inscription maintenues

Donner l'accès des activités sociales aux agents d'Air France étant l'un des principaux objectifs du CCE, **les périodes d'inscription** pour bénéficier des séjours subventionnés (patrimoine, fournisseurs) **sont bien sûr maintenues** : Hiver/Printemps et Eté/Automne. La grande nouveauté qu'offre Panoram@ : la rapidité des affectations. En effet, l'enquête lancée auprès des agents d'Air France montre que l'une des raisons pour lesquelles ils ne partent pas en vacances avec le CCE est le délai de réponse... trop long. **Premiers résultats : les affectations VF et VJ de cet hiver ont été envoyées la semaine suivant la fin des inscriptions.**

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Une nouveauté qui facilite votre inscription

Terminées les incertitudes concernant votre budget vacances ! Désormais, comme sur VJ et sous réserve d'avoir fourni votre « avis d'imposition » N-1, les prix adaptés au profil de chacun s'affichent directement avec le(s) produit(s) et les options sélectionné(s), qu'ils soient subventionnés ou pas, en fonction du programme choisi (Patrimoine, Détours...).

Pour éviter le blocage d'une inscription subventionnée, le CCE prévoit pour l'été que chacun puisse renseigner son taux d'imposition. L'envoi d'un justificatif au CCE reste obligatoire pour validation.

PROGRAMME DÉTOURS

Inscription réponse immédiate ou 72h*

Plus besoin d'envoyer des formulaires, Panoram@ donne directement accès aux offres négociées auprès des fournisseurs. La réservation est instantanée lorsqu'il s'agit de séjours en stock (Détours avec réponse immédiate). Vous pouvez choisir de régler le séjour en ligne par carte bancaire, ou par les autres moyens de paiement (prélèvement sur salaire en 6 fois max., chèque vacances, chèque, etc.).

*** Pour les séjours 72h, les délais de traitement peuvent être allongés en fonction du type de demande, du fournisseur et particulièrement pendant les périodes d'inscription aux vacances subventionnées.**

Les dernières grandes étapes de développement de Panoram@

2014

Juin : fusion de Panoram@ VF (catalogue) et VJ.
Septembre : paiement en ligne des colos sur Panoram@ (pour ceux qui le souhaitent).
Traitement des affectations et des transports dans le même environnement.

2015

Printemps : Ajout d'un module d'abonnements aux newsletters pour mise à jour plus fine par les utilisateurs.

Printemps : Intégration d'une « mappemonde » pour une sélection par pays, régions ainsi qu'un moteur de recherche plus développé.

Été : Possibilité de renseigner son avis d'imposition pour éviter le blocage des inscriptions subventionnées.

Novembre : Panoram@ VF « tout online », inscriptions, paiement en ligne pour ceux qui le souhaitent.

Accéder à Panoram@

#1

J'active mon compte en suivant les instructions en ligne. TOUS les agents d'Air France et des Filiales peuvent s'inscrire à Panoram@, quels que soient la situation familiale et le CE d'appartenance.

#2

Je complète mes numéros de téléphone, emails et vérifie mes informations personnelles (adresse, ayants droit, mes dossiers) et m'inscris aux newsletters ! Je valide mon Tarif Réduit et envoie le justificatif au CCE.

#3

J'accède aux offres, je m'inscris et règle directement en ligne, si je le souhaite.

26 299 agents ont déjà activé leur compte Panoram@, et vous ?



Retrouvez le programme de vacances sur <http://panorama.cceaf.fr>

► Le regard du Bureau

Après plus d'un an de tests et de travail en double avec l'ancien logiciel, et cela **sans un seul problème**, Panoram@ Vacances Jeunes est **totalelement opérationnel depuis les vacances de la Toussaint**. Le Bureau a décidé de procéder de la même manière pour la mise en place du site **Panoram@ Vacances Familles (VF)**. Si une première étape vient d'être franchie avec la mise en ligne du catalogue produits 2015, il n'est pas question d'accélérer sa mise en place définitive. La période Eté restant la plus chargée, **nous ne prendrons pas le risque de faire des tests sur les vacances d'été**, notamment pour ce qui concerne les paiements en ligne. Tout comme pour VJ, la période de fin d'année sera plus propice pour une ouverture totale du site VF.



Fotolia

Vos vacances avec le CCE Prenez la parole

Réactivité, choix, bon rapport qualité/prix : ce que veulent les agents d'Air France

Dans le cadre de sa démarche globale d'amélioration de l'ensemble des services auprès des agents d'Air France, le CCE a envoyé, l'été dernier, **un questionnaire à l'ensemble des salariés de la Compagnie (PS-PNC-PNT) soit 55 523 emails référencés. Plus de 15 000 agents y ont répondu, soit 27 % de retour**, un échantillon statistiquement fiable et représentatif. Objectifs : mesurer la satisfaction et identifier les attentes en matière de vacances et de l'Arbre de Noël.

Plus de 12 ans après la dernière enquête globale, les résultats du questionnaire « Prenez la parole »* mettent en exergue des changements majeurs au sein de la population Air France. En 2014, la donne

“ Plus de 12 ans écoulés depuis la dernière enquête globale ”

a en effet changé : composition familiale métamorphosée ; des agents résolument « connectés » ; les conséquences d'une « crise » économique qui durent et qui poussent les bénéficiaires à être plus exigeants. **Les agents d'Air France souhaitent des vacances de qualité, à moindre prix.**

Si ces derniers s'estiment satisfaits des colos et de l'Arbre de Noël organisés par le CCE, l'enquête révèle que des efforts sont encore à déployer en ce qui concerne les Vacances Familles ■

* Analyse via Ethnos : logiciel d'enquête professionnel

Quel est le profil des agents d'Air France ? Quelles sont leurs suggestions ? Leurs envies ? Panoram@, Le Mag vous présente les chiffres, les analyses de l'enquête, ainsi que les premières pistes de réflexions et/ou actions déjà engagées par le CCE dès l'année prochaine.

Profil des agents Air France ayant répondu à l'enquête

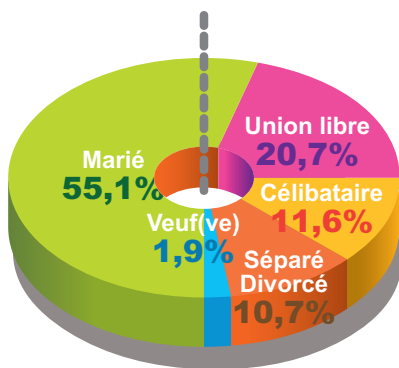


48 %
des enquêtés sont des femmes

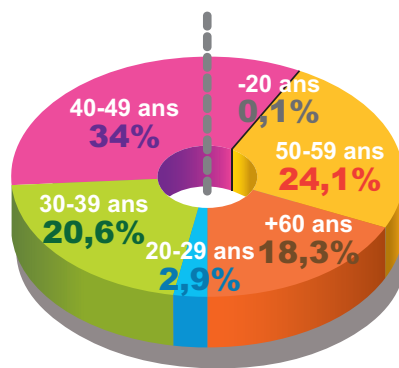


52 %
des enquêtés sont des hommes

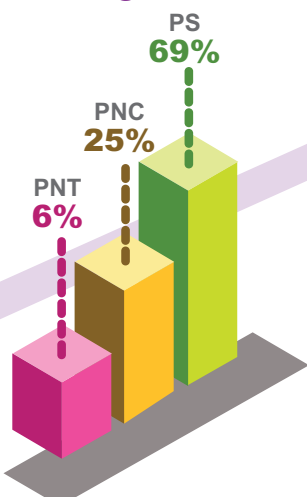
Situation familiale



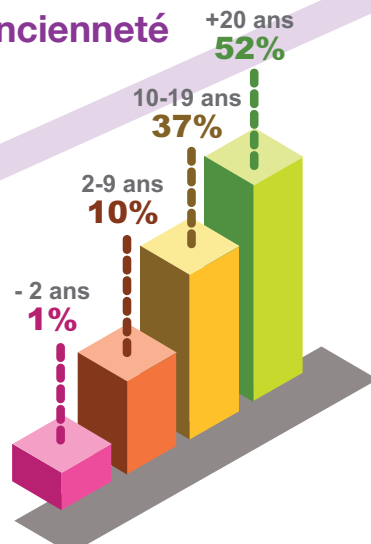
Moyenne d'âge



Catégories



Ancienneté



Bien que la composition familiale reste « classique » avec 55 % des agents qui sont mariés, le questionnaire démontre aussi que **45 % des enquêtés vivent soit en situation maritale, soit sont célibataires ou divorcés/séparés.**

En clair Panoram@ devrait offrir davantage de séjours et de flexibilité en prenant en compte l'ensemble du cercle familial avec toutes ses spécificités : familles recomposées, nombreuses, monoparentales mais aussi les célibataires d'Air France qui ne trouvent pas toujours satisfaction avec le CCE. ■

Questionnaires envoyés

32 187
agents Air France SOL

23 336
agents Air France Exploitation Aérienne

Questionnaires validés

15 023
soit 27 % de retours

A retenir

52 % des enquêtés sont des hommes

20,6 % des enquêtés ont entre 20 et 39 ans

34 % des enquêtés ont entre 40 et 49 ans

14,1 % des enquêtés sont retraités

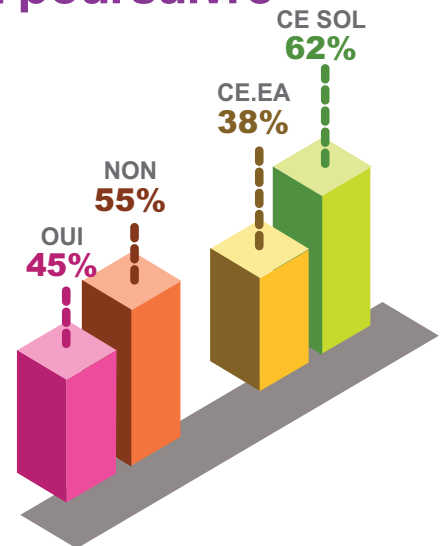
55,1 % des répondants sont mariés

69 % des répondants travaillent au Sol

Vacances Jeunes

Le CCE doit poursuivre ses efforts

45% des répondants ont des enfants en âge de partir en colo avec le CCE... parmi lesquels 62% sont rattachés à un CE du sol.



Face à la baisse du nombre de dossiers d'inscription jusqu'à -12% entre 2011 et 2014, le CCE Air France a concentré ses efforts pour développer les « colos » avec la **mise en place d'un programme plus attractif et la mise en ligne de Panoram@ VJ, désormais « tout online »**, de l'étape d'inscription, au paiement, jusqu'aux départs et retours de colos à travers « Infos@Colos ».

Coïncidence ou preuve tangible de la volonté des agents d'Air France que les services du CCE soient plus réactifs ? Toujours est-il que pour la première fois depuis longtemps, les inscriptions aux vacances de la Toussaint ont généré plus de 141 % de demandes. Le CCE a dû augmenter le nombre de places pour satisfaire le maximum d'enfants : **481 enfants sont ainsi partis en vacances** à cette période.

Avec l'élargissement des tranches d'âges rendant l'itinérance accessible dès 14 ans, la proposition de nouvelles destinations comme le Panama ou la Malaisie, davantage de choix pour les colos thématiques avec des activités inédites comme la pratique du football à Gassin (Printemps 2014) ou le « pilotage d'avions » (Été 2014), la multiplication des canaux d'informations pour les parents des « tout-petits » : **les premiers résultats encourageants se font sentir**. La courbe des inscriptions est en passe de s'inverser. Les demandes pour les vacances de Février sont également en augmentation avec des affectations passant de **809 en 2014 à près de 900 en 2015**.

“ **141 % de demandes pour les séjours de la Toussaint 2014** ”

Fotolia

► Le regard du Bureau

Les colos itinérantes étant l'aboutissement d'un long parcours de vacances avec le CCE Air France, celles-ci sont plébiscitées par les jeunes qui en gardent souvent de très beaux souvenirs voire, en reviennent avec des amis « pour la vie ». A la majorité de ces jeunes, pour des raisons juridiques, d'assurance et financières, le CCE n'est malheureusement pas en mesure de gérer une colo composée de jeunes adultes. Cependant, **des pistes de réflexions sont en cours** afin de proposer à ceux qui souhaiteraient partir en « post-colos », en mode CCE, **avec un encadrement ou une aide logistique**.

Pour les transits, la décision a été prise que les CE et les Comités Inter-Etablissements (CIE province) reprennent la main. En clair, avec une coordination inter Provinces, les enfants en « colos thématiques » ne passeront pas forcément par Paris pour se rendre dans un Village Jeunes.

L'enquête pose néanmoins de nouvelles problématiques. En plus d'un choix plus hétéroclite des activités colos, 35 % des agents d'Air France sont favorables à des « RdV sur place » afin de réduire les coûts des séjours et 63 % d'entre eux souhaiteraient que le CCE **développe des séjours spécifiques** pour les ayants droit AF âgés de **18 à 26 ans**, autrement dit, des colos post-itinérantes made by CCE.

Comment ? Soit en assurant un rôle d'assistance technique pour la réalisation de projets initiés par les jeunes eux-mêmes, soit en étant l'intermédiaire privilégié entre un groupe de jeunes et un organisme spécialisé dans ce type de séjour ■

“ **35 % des agents sont favorables à des séjours en RdV sur place** ”



Fotolia

Vacances Familles

Ce qu'attendent les agents d'Air France

Le programme des vacances sur Panoram@, les procédures d'inscriptions, le fonctionnement du CCE... Les agents d'Air France s'expriment et donnent leur avis.

Davantage de réactivité

22 % des agents expliquent leur peu d'intérêt pour les vacances organisées par le CCE à cause des « procédures d'inscriptions trop contraignantes ».

Panoram@ Vacances Familles aujourd'hui en mode catalogue, se simplifie au fil du temps avec pour objectif fin 2015 : des inscriptions en ligne, à l'instar de Panoram@ Vacances Jeunes, complètement « online » depuis les vacances de la Toussaint.

Bien que les périodes favorites pour partir en vacances restent l'été et l'hiver, **les agents fragmentent leurs vacances de façon équilibrée tout au long de l'année**, ce qui implique que le CCE propose des séjours en continu.

En complément des séjours subventionnés, **le programme Détours, en départ immédiat ou réponse sous 72h** (les délais de traitement peuvent être allongés), **offre justement cette possibilité aux agents**. A l'horizon 2015, ces derniers pourront « cliquer » et « réserver » directement leurs séjours sur Panoram@. Actuellement, le CCE met en ligne plus de 300 séjours Détours en moyenne par an. L'offre est amenée à se développer.

Satisfaction des Agents qui partent avec le CCE

94 %

dans les villages du CCE

92 %

chez les fournisseurs

75%
des agents privilégient
un séjour à la mer



Fotolia

“ **68 % des agents souhaitent des séjours avec transport** ”

Plus de choix dans le programme

En France, 75 % des agents privilégient un séjour à la mer plutôt qu'à la montagne avec deux destinations phares : la Corse et la Côte d'Azur, puis la côte Atlantique (de l'estuaire de la Gironde à Biarritz).

A l'étranger, 25 % des agents d'Air France élisent les Etats-Unis comme « LA » destination number one, loin devant les autres pôles touristiques (Thaïlande, Maurice, Afrique du Sud, République Dominicaine, Canada, etc.).

► Le regard du Bureau

Vos propositions de séjours ont déjà commencé à être prises en compte avec une offre étoffée sur les USA et des études sur les capitales européennes. L'autre demande forte qui concerne des séjours avec transport se heurte à plusieurs obstacles. Le premier concerne la difficulté d'obtenir des places auprès d'Air France. Le deuxième se heurte au fait que les billets sont nominatifs et ne peuvent être échangés. Le troisième obstacle vient du fait que l'achat de séjours avec billets d'avion ne pourra concerner que des produits groupes. Ce n'est pas forcément ce que les agents recherchent. Le dernier obstacle concerne nos moyens de financements qui ont nettement diminué du fait de la baisse de la subvention d'Air France et du départ des navigants. **Mais nous ferons tout notre possible pour proposer quelques produits répondant à cette demande.**



Pour répondre à cette forte attente, le CCE met en place dès les vacances d'Hiver-Printemps 2015 une série de « séjours USA » : des circuits à Chicago, Los Angeles, Atlanta, Miami, Washington ; une location à Bradenton et des nuitées à New York, « LA » ville qui continue à fasciner les agents !

Le programme est amené à s'étoffer

Les escapades citadines et la découverte des grandes villes urbaines apparaissent comme une réelle alternative de vacances sur des courtes durées. **Une réflexion afin de proposer des « escapades capitales » est en cours.**

Meilleur rapport qualité/prix

Des offres intéressantes proposées par le CCE, mais pour lesquelles les RdV sur place se compliquent à cause des difficultés à obtenir des places réservées sur Air France : **68 % des agents Air France souhaitent des alternatives.** En clair, soit le CCE organise des séjours avec transport (avec ou sans AF), soit des séjours avec R1 compris, soit encore des séjours avec locations de voiture. Objectif : partir « l'esprit tranquille » avec l'avantage d'un budget maîtrisé, voire moins onéreux lorsque les places d'avion sont des charters.

Le CCE introduit peu à peu des séjours « tout compris ». Cette demande est à l'étude, notamment pour des destinations où les R1 sont difficiles à obtenir comme l'île Maurice. Exemple : le séjour « Couleurs de Ceylan » testé en octobre dernier ou le séjour « Club 3000 önderhan Club » en Turquie accessible en Détours réponse immédiate jusqu'en mai 2015.

Les modes **d'hébergement les plus recherchés** restent **l'hôtel et l'hôtel-club** avec respectivement **21 % et 19 % des attentes** (soit 40 % de la demande).

Le futur site « tout online » Panoram@ VF permettra à chacun de trouver un mode d'hébergement qui lui convient. Depuis 2 ans, **le CCE multiplie les types de formules pour chaque destination** afin de justement permettre aux agents, en fonction de leur composition familiale, de trouver un séjour à la hauteur de leurs attentes. Un travail qui prend du temps car les fournisseurs ne disposent pas forcément des infrastructures qui le permettent.

... et leur suggestions

Sur 15 023 agents d'Air France qui ont répondu à l'enquête, 1515 d'entre eux, soit 10 % ont souhaité faire part de leurs suggestions pour améliorer le programme « Vacances Familles » :

- Proposer des locations de villa avec piscine, des séjours insolites (habitats perchés, univers souterrains, Ryokan*, Ecolodges, séjours à la ferme), des locations de bateau.
- Echange d'appartements entre agents AF ou entre groupes d'adhérents comme il se pratique sur les plates-formes d'échanges reconnues telles que Airbnb, Homelink, Guesttquest.
- Offrir plus de possibilités de partir en séjour individuel en mode « Guide du routard », proposer des séjours sportifs, des séjours spécifiques retraités ou encore développer certains partenariats (loueurs de voiture...).

* Logements typiques de Tokyo



Abonnez-vous aux newsletters pour vous informer des nouveautés du programme !
<http://panorama.cceaf.fr>

Agents de l'Exploitation Aérienne Bienvenue

Suite au redécoupage des CE en 2004, puis le détachement du CE-EA en 2008, les agents des Opérations Aériennes (dont la subvention n'est plus perçue par le CCE), ne peuvent plus accéder aux vacances subventionnées. Pour autant, **Panoram@ est ouvert à tous les agents d'Air France.**

En Vacances Familles, **les navigants peuvent bénéficier du patrimoine du CCE avec une tarification non-subventionnée**, ainsi qu'au programme Détours (séjours négociés) en départ immédiat ou avec réponse sous 72h. Les colos sont, quant à elles, pour le moment, uniquement ouvertes aux agents Sol. Cependant, force est de constater qu'avec **31% des PNC et PNT qui ont répondu à l'enquête, soit 4 657 agents sur un total de 15 023, l'accès aux activités sociales proposées par le CCE les intéresse.** Si ces derniers mettent en valeur le fonctionnement du CE.EA, certains expriment leur souhait d'un CE unique afin de bénéficier d'une offre d'activités plus large ■

A retenir

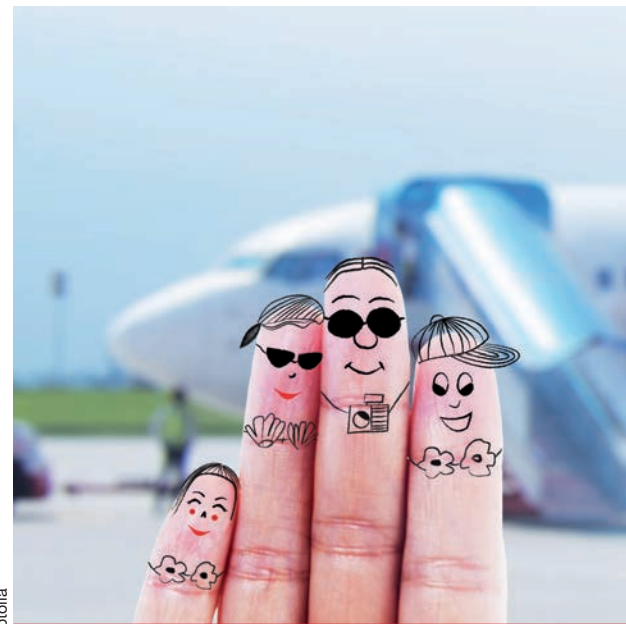
88 % ne sont pas favorables à l'édition d'une brochure papier payante

Budget moyen consacré aux vacances en 2014

PNC : 1670 € / PS : 1721 € / PNT : 2632 €

Prévision du budget moyen global 1861 € en 2015

1515 € en 2002 (dernière enquête)



Fotolia

► Le regard du Bureau

Une grosse proportion des PN continue d'utiliser les services du CCE à travers les produits « Détours », départs immédiats ou sous 72h, « Sur Mesure ».

La fin des procédures judiciaires entre le CCE et le Comité d'Etablissement Exploitation Aérienne (CE.EA) doit être l'occasion de renouer des liens.

Le premier élément de ce rapprochement se concrétise dès les Fêtes de fin d'année.

Et pour cela, le CCE et le CE.EA ont souhaité qu'une première coopération se mette en place à l'occasion du spectacle de Noël en procédant, via vos CE, à la distribution de 5000 places pour le spectacle « Quidam » du Cirque du Soleil, les 3 et 4 décembre derniers.

Le CCE se réjouit de pouvoir coopérer à nouveau avec le CE.EA. D'autres éléments devraient voir le jour dans les prochaines semaines dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Île de La Réunion

En avant pour les Jeux des îles

Il va y'avoir du sport
du 1^{er} au 8 août prochain
sur l'île Bourbon

La Réunion accueille la 9^e édition des « Jeux des îles de l'Océan Indien » (JIOI). Des athlètes provenant des Maldives, Seychelles, Maurice, Madagascar, Mayotte, Union des Comores et bien sûr du pays hôte, se défieront à travers 14 disciplines parmi lesquelles : athlétisme, natation, basket, football, tennis de table, volley, boxe anglaise, handball, judo, tennis, badminton, haltérophilie et voile.

Organisés depuis 1979, « les Jeux de l'Océan Indien » qui se déroulent tous les 4 ans, revêtent trois objectifs majeurs : **contribuer à la coopération régionale** par le développement du sport avec la participation des athlètes issus des îles membres ; **resserrer les liens « insulaires »** autour d'un événement sportif ; **favoriser la fraternité et l'amitié** entre les peuples de l'Océan Indien.

Ces rencontres seront ainsi l'occasion pour le public de participer aux diverses manifestations interculturelles organisées autour de l'événement aux quatre coins de l'île : concerts, rencontres, activités festives, escapades gourmandes. De quoi épicer, les journées et soirées des vacanciers ! En attendant la compétition, petit tour des sites incontournables et insolites de l'île.

Les villes choisies pour accueillir l'événement : Saint-Denis, Saint-André, La Possession, Le Port, Saint-Pierre, Saint-Leu, Saint-Paul, Saint-Benoît et Le Tampon.



Interview

Nathalie R. (CE Siège)



Fotolia

(CCE) A quelle fréquence allez-vous à l'île de La Réunion et pourquoi ?

(NR) - Nous partons en moyenne tous les 3 ans pour des raisons familiales ou pour les vacances.

Quels sont vos lieux, coins préférés ? (à découvrir absolument) ?

La côte ouest pour le côté balnéaire, les départs pour les cirques, Saint-Leu pour une balade sur le port, le marché de Saint-Pierre coloré et très animé, Langevin, le point de vue à Maïdo et leur luge d'été.

Qu'est-ce que vous conseillerez comme activités ?

Le parapente, la ferme aux tortues, les randonnées, le volcan et la nouvelle maison du volcan, tour de l'île en ULM, sortie en mer pour voir les baleines et les dauphins, plongée ou canyoning pour les amoureux de la mer.

Est-ce que vous consommez des plats créoles (que vous aimez particulièrement), si oui lesquels ?

Oui, j'apprécie particulièrement le cari poulet, le rougail saucisses, le riz cantonnais à la créole, le cari ti'Jack ou encore le rougail boucané.

Vous partez parfois dans le village de l'Hibiscus, qu'en pensez-vous ?

Le Village Détente est très agréable, bien entretenu et assez bien situé. Le personnel est disponible, les bungalows sont simples mais bien agencés. En revanche, la voiture est indispensable. Le CCE devrait développer un partenariat.

Quelle est votre prochaine destination de vacances ?

La Corse, le sud du Portugal, ou la Grèce avec le CCE, bien sûr !



La Réunion en pratique

**Comment y aller :**

Air France, 11 vols par semaine.
Air Austral, 10 vols par semaine.
Corsair, 1 vol par jour.

**Décalage horaire entre Paris et l'île de La Réunion**

+3 h l'hiver, +2 h l'été.

**Location de voiture conseillée.****Où dormir**

L'Hibiscus, Village Détente du CCE Air France



CCEAF

Situé à « La Saline les Bains », entre Saint-Paul et Saint-Leu, deux sites sélectionnés par la commission des Jeux de l'Océan Indien, le Village Détente du CCE offre un pied-à-terre idéal pour profiter à fond du spectacle offert par l'événement. Les installations (cours de tennis, tables de ping-pong, billard) permettront même aux sportifs de taquiner la balle, histoire de se mettre dans l'ambiance des jeux.



L'Hibiscus est ouvert toute l'année, en formule gîte à partir de 33 €/Jour pour 2 personnes, en basse saison.



Le CCE dans les DOM

c'est aussi



Séo

Guadeloupe



Le Mabouya

Martinique



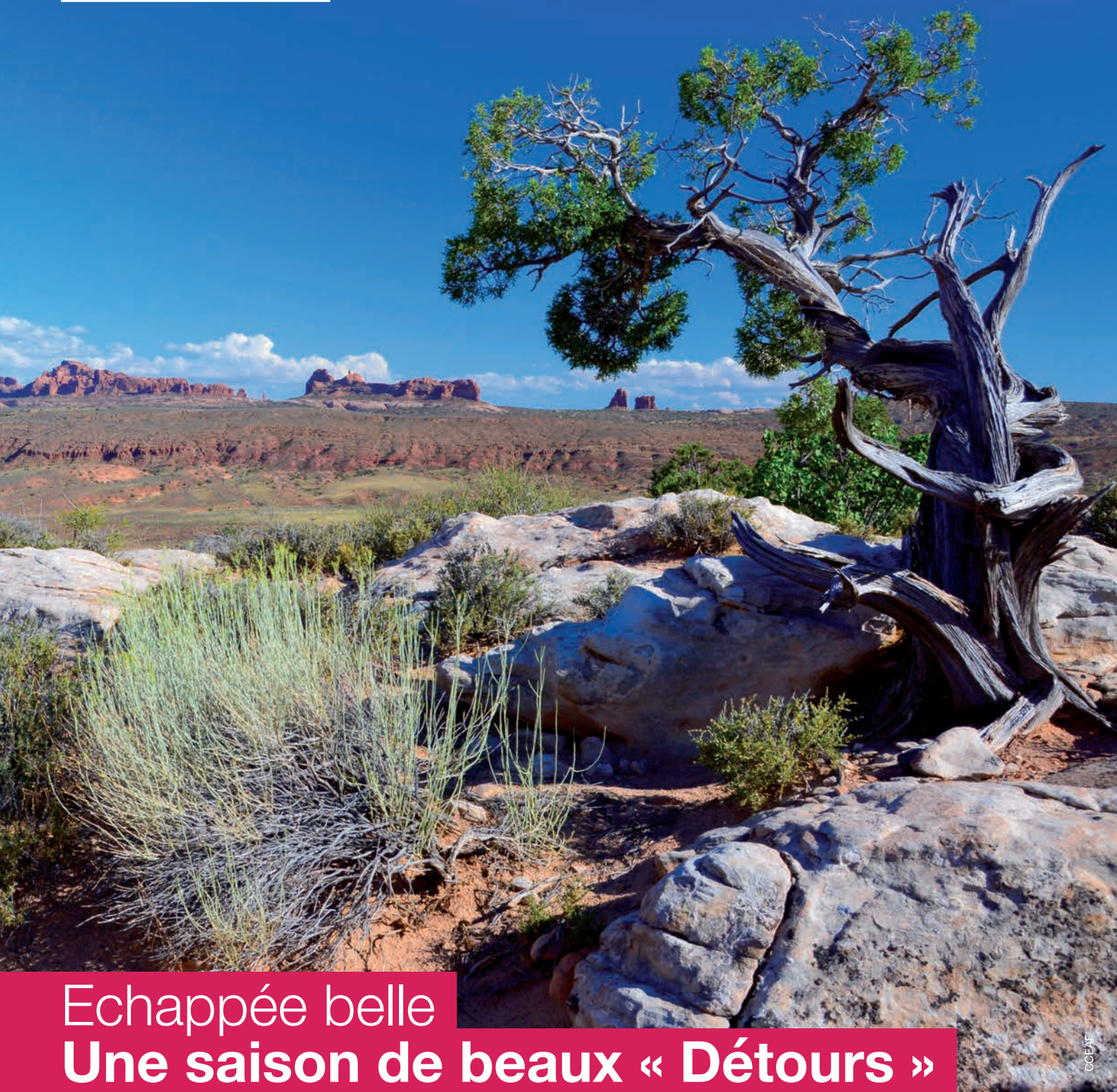
L'Oyack

Guyane

**Propriétés du CCE**

Pour plus de détails & tarifs

RdV sur <http://panorama.cceaf.fr>



Echappée belle Une saison de beaux « Détours »

Il y a ceux qui attendent avec impatience l'hiver pour défier les sommets enneigés de l'Hexagone. Ceux qui apprécient les paysages épurés et glacés des pays nordiques. Ceux encore qui préfèrent louvoyer sur les côtes méditerranéennes ou atlantiques.

Si chacun peut trouver son « échappée belle d'hiver » en France, la saison se prête également aux beaux « Détours » sur Panoram@.



Consultez l'ensemble du programme

<http://panorama.cceaf.fr>

Rendez-vous à l'Agence (Roissy/Paray) ou à votre CE pour vous inscrire.

Sur les traces de la Old Route 66

De mai à octobre 2015 – à partir de 1567 \$US (13 jours/12 nuits)

La route 66 ? Ce n'est pas une route, c'est « La » route ! De Chicago à Los Angeles ou de Los Angeles à Chicago, elle vous emmène en Amérique, au cœur de son histoire, au plus profond de son âme. En traversant 8 états, la Route 66 que les Américains surnomment aussi « The mother road » conduit à la découverte d'une culture américaine assurément « rock'n'roll » et étonnante. Plus qu'une simple traversée, **c'est un voyage initiatique.**

Circuit

USA



GRÈCE - TURQUIE

Croisière

D'Athènes à Istanbul culture et croisière

Jusqu'au 11/4/2015 - A partir de 923 € (8 jours/7 nuits)

Cap pour une croisière culturelle inédite à la croisée de l'Europe et de l'Asie. Naviguez au gré de vos envies entre mers tranquilles, lieux insolites au cœur de paysages grandioses ou de villes chargées d'histoire. Puis, voguez dans le Bosphore pour admirer le panorama et les nombreux monuments d'Istanbul, uniquement visibles par bateau. **Plus qu'un moment magique... quelque chose d'unique !**

naviguer

s'imprégner

Le Cap et la route des vins

Jusqu'au 31/12/2015 – 550 € (8 jours/7 nuits)

La route des vins, oui... mais en Afrique du Sud ! Et si vous profitez d'une balade au Cap pour road-triper dans sa région viticole située à seulement 45 km de là ? Celle-ci est non seulement réputée pour ses paysages variés, égrenés ici et là par des criques, estuaires et autres plages bordées de forêts, mais elle est surtout connue pour ses propriétés viticoles au charme à la fois moderne et agréablement désuet. Une escapade aux saveurs corsées aux bouquets généreux. **A consommer avec modération, bien sûr.**

Autotour

AFRIQUE DU SUD



cocooner

Paphos Framissima Coral beach *****

Jusqu'au 10/5/2015 – à partir de 780 € (8 jours/7 nuits)
Le plus : vol inclus

Tout le charme méditerranéen au cœur d'un jardin de palmeraies donnant sur une baie avec la mer pour horizon... Bienvenue sur « l'île de l'amour ». Idéal pour les couples et les familles, ce resort situé à Paphos à l'ouest de l'île, offre de nombreuses installations : piscine intérieure chauffée, sauna, hammam, courts de tennis, entre autres. A proximité, la péninsule d'Akamas, classée Parc national et inscrite au patrimoine mondial par l'Unesco.

Repos assuré !

Séjour

CHYPRE



TURQUIE

Escapade à Istanbul

Jusqu'au 30/11/2015 – à partir de 150 € (3 jours/2 nuits)

Le plus : excursions et transferts aéroports A/R inclus

De la basilique Sainte-Sophie à la Mosquée Bleue, en passant par l'Hippodrome romain et le Grand bazar, la capitale stambouliote détonne par ses contrastes. D'un côté la vieille ville et ses monuments au passé enchanteur, de l'autre la ville moderne et son effervescence, ses quartiers branchés. Entre les deux, le Bosphore où cette escapade vous embarque pour une visite de la ville, côté mer. **Dépaysement au rendez-vous.**

découvrir

Escapade

INDONESIE



Circuit

L'île de Java

Jusqu'au 30/6/2015 – à partir de 1240 \$US (8 jours/7 nuits)

On y vient pour ses plages bien sûr. Pour sa vie culturelle trépidante, évidemment. Mais on y vient également pour sa centaine de volcans recensés dont un quart en activité. On y vient surtout pour ses paysages luxuriants, ses plantations de thé, ses rizières à perte de vue. Sur cette île indonésienne, la forêt recouvre un tiers de l'île. De quoi ravir les pupilles. **Et parce qu'elle le vaut bien, un jour, on y revient.**

s'évader

L'essentiel

Jusqu'au 30/6/2015 - **1450 € (13 jours/12 nuits)**

Buena días Lima ! Dès l'atterrissage, cap sur la deuxième capitale du Pérou, Arequipa, le lac Titicaca puis le Machu Picchu... des sites mystérieux, porteurs à la fois de « vestiges de l'histoire », de sources d'aventures et de rencontres inoubliables. Le dépaysement s'opère dès les premiers pas au canyon de Colca. A 4000 m d'altitude, la faune se laisse observer : lamas, alpagas, vigognes ou encore condors géants, il suffit d'ouvrir l'œil.

Sensations garanties.

Circuit individuel

PÉROU

s'immerger

Tibet, le toit du monde

Du 24 mai au 6 juin 2015 – **2080 \$US – 1649 € (14 jours/13 nuits)**

Sur les traces d'Alexandra David Neel* ! Tutoyer le « toit du monde » se mérite. Le CCE vous ouvre la voie. Après un atterrissage à Pékin par le vol AF381, en route pour les premières étapes incontournables vers les sommets : Lanzhou, Xiahe, Tongren, Xining pour enfin atteindre les portes de Lhassa le 6^e jour avec la visite du monastère « Kumbum »... où résida la célèbre exploratrice. De quoi se préparer à atteindre la « Cité interdite » le 7^e jour.
Un périple passionnant.

**Alexandra David Neel (1868-1969) : « écrivain, aventurière, exploratrice » française et belge est la première femme et première européenne à avoir franchi les portes de Lhassa en mai 1924. Elle a écrit de nombreux ouvrages parmi lesquels « Voyage d'une Parisienne à Lhassa », « Le Lama aux cinq sages », « Journal de voyage ».*

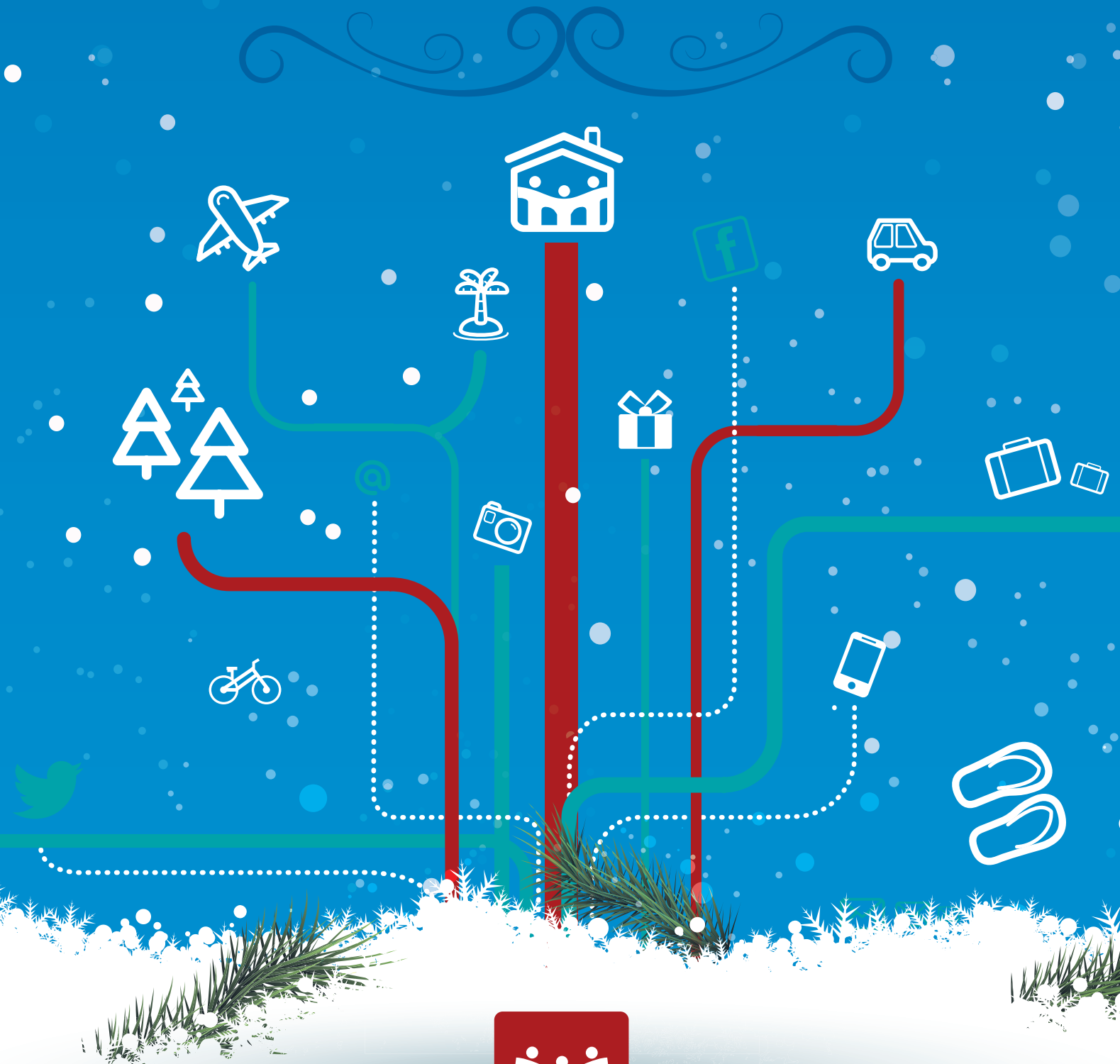
Circuit

CHINE





Le Bureau et les équipes
du CCE Air France
vous souhaitent de joyeuses fêtes





Fotolia

Ce basculement a induit une demande accrue des inscriptions, ce qui a eu malheureusement pour effet de ne pas pouvoir accepter toutes les demandes.

Place maintenant au site **Panoram@ Vacances Familles** dont le développement commencé cet automne devrait s'achever à l'automne 2015. Une année entière consacrée au plus grand changement initié au CCE depuis plusieurs années sera nécessaire, car pour nous il n'est pas question de revoir les difficultés rencontrées lors de la mise en service d'un précédent logiciel, il y a maintenant quelques années. L'expérience acquise avec la mise en place du site VJ sera précieuse aux équipes du CCE, et permettra à tous les agents de pouvoir chercher et s'inscrire beaucoup plus rapidement et simplement. La possibilité de compléter vous-même votre avis d'imposition participera grandement à cette simplification.

Alors que va s'achever ce mandat si particulier, et même si tout n'est pas terminé, loin de là, le Bureau va s'attacher à terminer le redressement du CCE Air France.

Alors que certains avaient parié sur sa disparition, la fierté du Bureau sera d'avoir permis à celui-ci de faire toujours partie du paysage d'Air France, 4 ans plus tard. Et qui plus est de le laisser dans un état financier bien meilleur et en ordre de marche pour faire en sorte que cette institution, vieille de plus de 60 ans, continue de faire partir de plus en plus d'agents d'Air France en vacances.

C'est en tout cas ce à quoi nous nous engageons pour les quelques mois restants avant les élections professionnelles prévues fin février/début mars 2015.

Le Bureau

Sommaire

4 Actualités

Bienvenue à l'Agence de Roissy, « Bouge-toi un Max » autour du monde, Chiffres-clés, « Clic », c'est choisi. « Bam », c'est selfie !

6 Dossier

Panoram@ Vacances Familles

Dernière étape

8 Enquête

Point de vue

Vos vacances avec le CCE : prenez la parole

12 Voyages

Point d'escale

Île de La Réunion : en avant pour les Jeux des îles

14 Point de Détours

Afrique du Sud, Chine, Chypre, Ecosse, Java, Pérou, Turquie, USA

Panoram@ n°2 - Décembre 2014

CCE Air France - Le Dôme - 6, rue de La Haye - BP 12691
Tremblay-en-France - 95725 Roissy Ch. de Gaulle Cedex

Directeur de la publication : Didier Fauverte,
Secrétaire Général du CCE-AF

Rédaction en chef : Olivier Jully

Rédaction : Basma Ahmed-Kamal

Conception et réalisation :

Service Communication, Nathalie Chave

Crédits photos : fotolia.com/NPS/CCE-AF

Impression : Périgraphic

Ce document est imprimé sur un papier 100 % recyclé respectueux de l'environnement.

Patrimoine
Le wifi déployé dans tous les villages

Vous êtes nombreux à demander l'accès au wifi dans nos villages. Bonne nouvelle, **le CCE équipe progressivement ses villages de vacances et de détente.** Objectif : qu'ils soient tous connectés d'ici la **fin du premier semestre 2015.**

- ▶ **Saint-Malo** opérationnel partout.
- ▶ **Gassin** opérationnel dans les lieux de vie et les chambres de l'hôtel le Mas.
- ▶ **Saint-Georges et Hibiscus** opérationnels partout janvier 2015.
- ▶ **Mabouya et Séo** opérationnels partout fin mars 2015.

Réseaux sociaux
Restons connectés !

Pour vous tenir informé toute l'année des activités du CCE, **divers canaux de communication interactifs** sont à votre disposition. En fonction de vos centres d'intérêt, **vous pouvez :**

Vous abonner aux newsletters  **29 000 abonnés**

▶ **Panoram@Infos** vous donne des informations pratiques relatives aux activités sociales (périodes d'inscription, justificatifs à envoyer, remplissage de formulaires, Arbre de Noël). *Fréquence : 20/an.*


▶ **Les Flashs du CCE** dévoilent les nouveaux séjours, bons plans, coups de coeur, partenariats et les offres spéciales « patrimoine » ou des fournisseurs. *Fréquence : 15/an.*

▶ **Infos@Bureau** donne accès aux orientations, décisions politiques, structurelles, économiques et financières prises par le Bureau. *Fréquence selon l'actualité.*

▶ **NewsEco** présente les derniers sujets abordés, les analyses et résultats obtenus en Session CCE Air France. *Fréquence : après chaque Session.*

Nous rejoindre sur Facebook 


▶ <https://fr-fr.facebook.com/cceairfrance>

Nous rejoindre sur smartphone 

▶ <http://mobile.cceaf.fr>

Nous suivre sur Twitter 

▶ https://twitter.com/CCE_AirFrance

Nous adresser vos questions 

▶ panorama_grc@cceaf.fr

Emménagement
Bienvenue à l'Agence de Roissy

Vous l'avez sans doute remarqué, **l'Agence de Roissy a emménagé dans la rue du Siège d'Air France** depuis juillet dernier ! Les agents du CCE se tiennent à votre disposition pour vous aider dans vos démarches, trouver un séjour Vacances Familles subventionné et/ou Détours à votre convenance ou encore vous aider à construire des vacances « Sur Mesure ». Pour information, les offres Détours et « Sur Mesure » sont ouvertes à TOUS les agents d'Air France (CE Exploitation Aérienne compris).



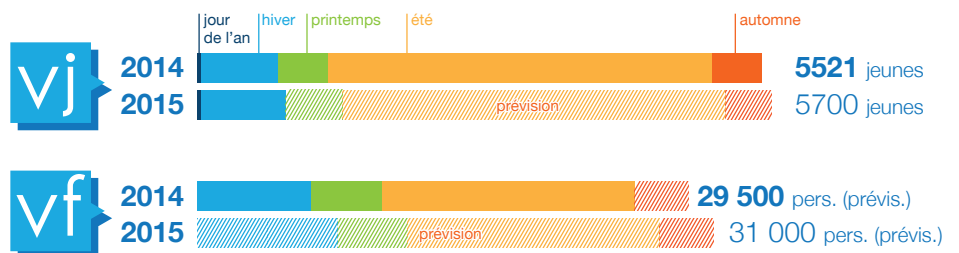
CCEAF

Rendez-vous à l'Agence 

- ▶ **Roissy** 45, rue de Paris - BP 12691 Tremblay-en-France - 95725 - Roissy Ch. de Gaulle cedex.
- ▶ **Paray** Bâtiment « Les Sheds » - bureau 0B059 - RdC travée B (Orly) 1, rue du Maréchal Devaux - 91551 Paray-Vieille-Poste cedex.

Chiffres-clés

Participants aux vacances



Fréquentation des sites



Infos@Colos

- ▶ **85 500** visites en 2014
- ▶ **87 000** visites prévisionnelles en 2015
- ▶ **4875** messages des directeurs et commentaires des parents **depuis le lancement**



<http://infoscolos.cceaf.fr>

Vacances Jeunes (VJ) Itinérants Eté 2014 “Bouge-toi un Max” autour du monde : opération réussie

L'été dernier, le CCE a lancé un nouveau concept autour des colos itinérantes : « Bouge-toi un Max ». Une banderole avec un personnage « Max » a été confiée aux directeurs de colos itinérantes et leurs équipes afin de prendre les jeunes en photo pendant leurs voyages. Objectif réussi : **plus d'une vingtaine de destinations** (Afrique du Sud, Chili-Bolivie, Chine, Grèce, Inde, Indonésie, Irlande, Malaisie, Maroc, Mexique, Pérou, Portugal, Texas, Thaïlande, USA-Canada, Vietnam, Indonésie...) **ont ainsi été « visitées » en compagnie de Max.** Les photos ont été postées sur la page officielle facebook du CCE, ainsi que sur Infos@Colos.

Pour les vacances de Février 2015, « Max » goûtera aux sports d'hiver.



VJ Février 2015

“Clic”, c’est choisi. “Bam”, c’est inscrit. “Clac”, c’est selfie !

Après « Bouge-toi un Max », le CCE lance le « selfie ». En accord avec leurs équipes d'encadrement, les jeunes qui le souhaitent peuvent se prendre en photo, en mode « selfie ou groupie », les poster sur Infos@Colos ou les envoyer au service communication.

Plus d'infos dans la newsletter
Panoram@Infos n°119.



Fotolia



Retrouvez toutes les newsletters sur le site institutionnel, rubrique « Médias ».
<http://cce.airfrance.fr>

Arbre de Noël 2014 : des attractions à la pelle

Près de 30 000 agents d'Air France et leurs familles **étaient attendus au spectacle de l'Arbre de Noël 2014** organisé par les CE de la région parisienne et le CCE. Celui-ci s'est tenu au Parc Floral de Paris. **Pour les fêtes de fin d'année, plus de 17 000 jouets et livres ont été distribués dans les CE.**

Agences du CCE

Les Agences de Roissy et d'Orly (Paray) **sont fermées tous les vendredis** pour le traitement des dossiers en cours.

Saint-Malo

La location de vélos électriques dans le Village Détente de Saint-Malo n'ayant eu le succès escompté, l'opération est arrêtée.

Inscriptions vacances

Les Vacances Familles Eté/Automne (sub.) et Vacances Jeunes Eté auront lieu courant Février/Mars 2015.

Avis d'impôts 2014

Pour partir en vacances « l'esprit tranquille », pensez à déposer vos avis d'imposition auprès de vos CE et à l'Agence (Roissy et Paray).

Jour de l'An – Réunion

Du 7 au 17 janvier, **une quinzaine de jeunes Réunionnais** participent à une colo « neige » organisée au **Village Jeunes de Saint-Pons.**

Nouveau service SMS Vacances Jeunes

Pour mieux informer les parents qui envoient leurs enfants en colos avec le CCE, **un nouveau service « sms » a été mis en place. Près de 1400 messages ont été envoyés à la Toussaint !** Pour en bénéficier, il suffit de bien renseigner et/ou vérifier ses coordonnées sur Panoram@, rubrique « Infos personnelles ».

Elections : votez !

Au service de tous les personnels, les CE et le CCE sont des organismes qu'il faut défendre et préserver. **Les élections qui se dérouleront fin février/début mars sont donc déterminantes pour votre avenir.**

Téléthon

Afin de soutenir les actions engagées, le CCE a offert un séjour d'une semaine dans son Village Détente de Saint-Malo.

VACANCES SUBVENTIONNÉES

Périodes d'inscription maintenues

Donner l'accès des activités sociales aux agents d'Air France étant l'un des principaux objectifs du CCE, **les périodes d'inscription** pour bénéficier des séjours subventionnés (patrimoine, fournisseurs) **sont bien sûr maintenues** : Hiver/Printemps et Eté/Automne. La grande nouveauté qu'offre Panoram@ : la rapidité des affectations. En effet, l'enquête lancée auprès des agents d'Air France montre que l'une des raisons pour lesquelles ils ne partent pas en vacances avec le CCE est le délai de réponse... trop long. **Premiers résultats : les affectations VF et VJ de cet hiver ont été envoyées la semaine suivant la fin des inscriptions.**

UN BUDGET MAÎTRISÉ

Une nouveauté qui facilite votre inscription

Terminées les incertitudes concernant votre budget vacances ! Désormais, comme sur VJ et sous réserve d'avoir fourni votre « avis d'imposition » N-1, les prix adaptés au profil de chacun s'affichent directement avec le(s) produit(s) et les options sélectionné(s), qu'ils soient subventionnés ou pas, en fonction du programme choisi (Patrimoine, Détours...).

Pour éviter le blocage d'une inscription subventionnée, le CCE prévoit pour l'été que chacun puisse renseigner son taux d'imposition. L'envoi d'un justificatif au CCE reste obligatoire pour validation.

PROGRAMME DÉTOURS

Inscription réponse immédiate ou 72h*

Plus besoin d'envoyer des formulaires, Panoram@ donne directement accès aux offres négociées auprès des fournisseurs. La réservation est instantanée lorsqu'il s'agit de séjours en stock (Détours avec réponse immédiate). Vous pouvez choisir de régler le séjour en ligne par carte bancaire, ou par les autres moyens de paiement (prélèvement sur salaire en 6 fois max., chèque vacances, chèque, etc.).

*** Pour les séjours 72h, les délais de traitement peuvent être allongés en fonction du type de demande, du fournisseur et particulièrement pendant les périodes d'inscription aux vacances subventionnées.**

Les dernières grandes étapes de développement de Panoram@

2014

2015

Juin : fusion de Panoram@ VF (catalogue) et VJ.
Septembre : paiement en ligne des colos sur Panoram@ (pour ceux qui le souhaitent).
Traitement des affectations et des transports dans le même environnement.

Printemps : Ajout d'un module d'abonnements aux newsletters pour mise à jour plus fine par les utilisateurs.

Printemps : Intégration d'une « mappemonde » pour une sélection par pays, régions ainsi qu'un moteur de recherche plus développé.

Été : Possibilité de renseigner son avis d'imposition pour éviter le blocage des inscriptions subventionnées.

Novembre : Panoram@ VF « tout online », inscriptions, paiement en ligne pour ceux qui le souhaitent.

Accéder à Panoram@

#1

J'active mon compte en suivant les instructions en ligne. TOUS les agents d'Air France et des Filiales peuvent s'inscrire à Panoram@, quels que soient la situation familiale et le CE d'appartenance.

#2

Je complète mes numéros de téléphone, emails et vérifie mes informations personnelles (adresse, ayants droit, mes dossiers) et m'inscris aux newsletters ! Je valide mon Tarif Réduit et envoie le justificatif au CCE.

#3

J'accède aux offres, je m'inscris et règle directement en ligne, si je le souhaite.

26 299 agents ont déjà activé leur compte Panoram@, et vous ?



Retrouvez le programme de vacances sur <http://panorama.cceaf.fr>

► Le regard du Bureau

Après plus d'un an de tests et de travail en double avec l'ancien logiciel, et cela **sans un seul problème**, Panoram@ Vacances Jeunes est **totalelement opérationnel depuis les vacances de la Toussaint**. Le Bureau a décidé de procéder de la même manière pour la mise en place du site **Panoram@ Vacances Familles (VF)**. Si une première étape vient d'être franchie avec la mise en ligne du catalogue produits 2015, il n'est pas question d'accélérer sa mise en place définitive. La période Eté restant la plus chargée, **nous ne prendrons pas le risque de faire des tests sur les vacances d'été**, notamment pour ce qui concerne les paiements en ligne. Tout comme pour VJ, la période de fin d'année sera plus propice pour une ouverture totale du site VF.



Fotolia

Vos vacances avec le CCE Prenez la parole

Réactivité, choix, bon rapport qualité/prix : ce que veulent les agents d'Air France

Dans le cadre de sa démarche globale d'amélioration de l'ensemble des services auprès des agents d'Air France, le CCE a envoyé, l'été dernier, **un questionnaire à l'ensemble des salariés de la Compagnie (PS-PNC-PNT) soit 55 523 emails référencés. Plus de 15 000 agents y ont répondu, soit 27 % de retour**, un échantillon statistiquement fiable et représentatif. Objectifs : mesurer la satisfaction et identifier les attentes en matière de vacances et de l'Arbre de Noël.

Plus de 12 ans après la dernière enquête globale, les résultats du questionnaire « Prenez la parole »* mettent en exergue des changements majeurs au sein de la population Air France. En 2014, la donne

“ Plus de 12 ans écoulés depuis la dernière enquête globale ”

a en effet changé : composition familiale métamorphosée ; des agents résolument « connectés » ; les conséquences d'une « crise » économique qui durent et qui poussent les bénéficiaires à être plus exigeants. **Les agents d'Air France souhaitent des vacances de qualité, à moindre prix.**

Si ces derniers s'estiment satisfaits des colos et de l'Arbre de Noël organisés par le CCE, l'enquête révèle que des efforts sont encore à déployer en ce qui concerne les Vacances Familles ■

* Analyse via Ethnos : logiciel d'enquête professionnel

Quel est le profil des agents d'Air France ? Quelles sont leurs suggestions ? Leurs envies ? Panoram@, Le Mag vous présente les chiffres, les analyses de l'enquête, ainsi que les premières pistes de réflexions et/ou actions déjà engagées par le CCE dès l'année prochaine.

Profil des agents Air France ayant répondu à l'enquête

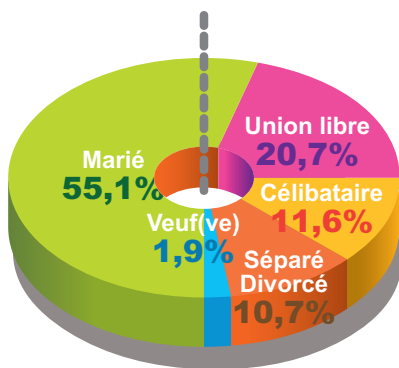


48 %
des enquêtés sont des femmes

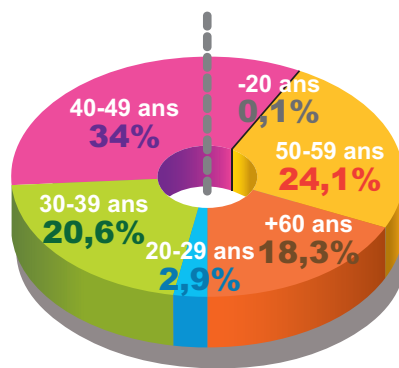


52 %
des enquêtés sont des hommes

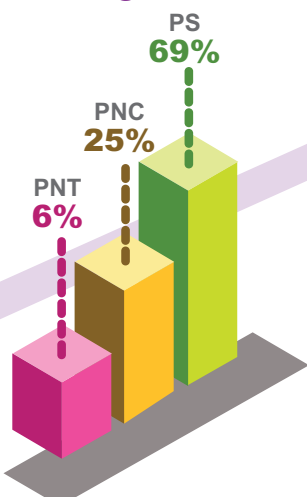
Situation familiale



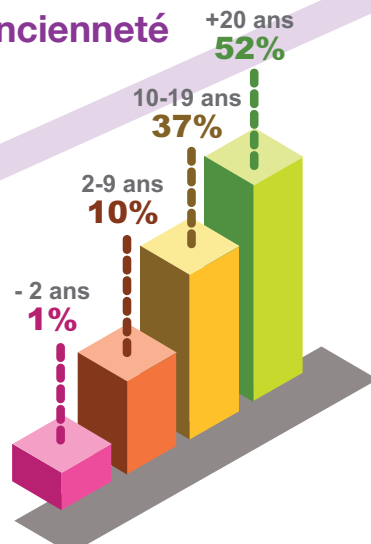
Moyenne d'âge



Catégories



Ancienneté



Bien que la composition familiale reste « classique » avec 55 % des agents qui sont mariés, le questionnaire démontre aussi que **45 % des enquêtés vivent soit en situation maritale, soit sont célibataires ou divorcés/séparés.**

En clair Panoram@ devrait offrir davantage de séjours et de flexibilité en prenant en compte l'ensemble du cercle familial avec toutes ses spécificités : familles recomposées, nombreuses, monoparentales mais aussi les célibataires d'Air France qui ne trouvent pas toujours satisfaction avec le CCE. ■

Questionnaires envoyés

32 187
agents Air France SOL

23 336
agents Air France Exploitation Aérienne

Questionnaires validés

15 023
soit 27 % de retours

A retenir

52 % des enquêtés sont des hommes

20,6 % des enquêtés ont entre 20 et 39 ans

34 % des enquêtés ont entre 40 et 49 ans

14,1 % des enquêtés sont retraités

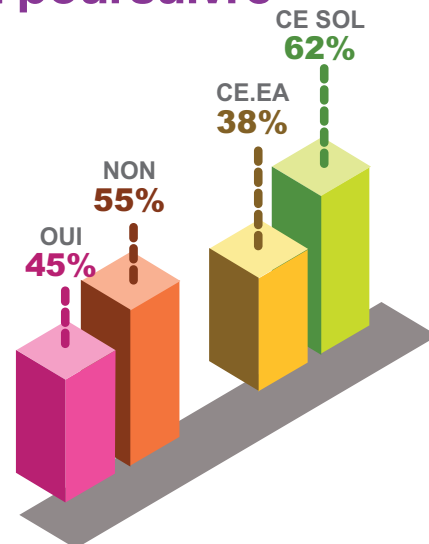
55,1 % des répondants sont mariés

69 % des répondants travaillent au Sol

Vacances Jeunes

Le CCE doit poursuivre ses efforts

45% des répondants ont des enfants en âge de partir en colo avec le CCE... parmi lesquels 62% sont rattachés à un CE du sol.



Face à la baisse du nombre de dossiers d'inscription jusqu'à -12% entre 2011 et 2014, le CCE Air France a concentré ses efforts pour développer les « colos » avec la **mise en place d'un programme plus attractif et la mise en ligne de Panoram@ VJ, désormais « tout online »**, de l'étape d'inscription, au paiement, jusqu'aux départs et retours de colos à travers « Infos@Colos ».

Coïncidence ou preuve tangible de la volonté des agents d'Air France que les services du CCE soient plus réactifs ? Toujours est-il que pour la première fois depuis longtemps, les inscriptions aux vacances de la Toussaint ont généré plus de 141 % de demandes. Le CCE a dû augmenter le nombre de places pour satisfaire le maximum d'enfants : **481 enfants sont ainsi partis en vacances** à cette période.

Avec l'élargissement des tranches d'âges rendant l'itinérance accessible dès 14 ans, la proposition de nouvelles destinations comme le Panama ou la Malaisie, davantage de choix pour les colos thématiques avec des activités inédites comme la pratique du football à Gassin (Printemps 2014) ou le « pilotage d'avions » (Été 2014), la multiplication des canaux d'informations pour les parents des « tout-petits » : **les premiers résultats encourageants se font sentir**. La courbe des inscriptions est en passe de s'inverser. Les demandes pour les vacances de Février sont également en augmentation avec des affectations passant de **809 en 2014 à près de 900 en 2015**.

“
141 % de demandes
pour les séjours de la
Toussaint 2014
”

Fotolia

► Le regard du Bureau

Les colos itinérantes étant l'aboutissement d'un long parcours de vacances avec le CCE Air France, celles-ci sont plébiscitées par les jeunes qui en gardent souvent de très beaux souvenirs voire, en reviennent avec des amis « pour la vie ». A la majorité de ces jeunes, pour des raisons juridiques, d'assurance et financières, le CCE n'est malheureusement pas en mesure de gérer une colo composée de jeunes adultes. Cependant, **des pistes de réflexions sont en cours** afin de proposer à ceux qui souhaiteraient partir en « post-colos », en mode CCE, **avec un encadrement ou une aide logistique**.

Pour les transits, la décision a été prise que les CE et les Comités Inter-Etablissements (CIE province) reprennent la main. En clair, avec une coordination inter Provinces, les enfants en « colos thématiques » ne passeront pas forcément par Paris pour se rendre dans un Village Jeunes.

L'enquête pose néanmoins de nouvelles problématiques. En plus d'un choix plus hétéroclite des activités colos, 35 % des agents d'Air France sont favorables à des « RdV sur place » afin de réduire les coûts des séjours et 63 % d'entre eux souhaiteraient que le CCE **développe des séjours spécifiques** pour les ayants droit AF âgés de **18 à 26 ans**, autrement dit, des colos post-itinérantes made by CCE.

Comment ? Soit en assurant un rôle d'assistance technique pour la réalisation de projets initiés par les jeunes eux-mêmes, soit en étant l'intermédiaire privilégié entre un groupe de jeunes et un organisme spécialisé dans ce type de séjour ■

“ **35 % des agents sont favorables à des séjours en RdV sur place** ”



Fotolia

Vacances Familles

Ce qu'attendent les agents d'Air France

Le programme des vacances sur Panoram@, les procédures d'inscriptions, le fonctionnement du CCE... Les agents d'Air France s'expriment et donnent leur avis.

Davantage de réactivité

22 % des agents expliquent leur peu d'intérêt pour les vacances organisées par le CCE à cause des « procédures d'inscriptions trop contraignantes ».

Panoram@ Vacances Familles aujourd'hui en mode catalogue, se simplifie au fil du temps avec pour objectif fin 2015 : des inscriptions en ligne, à l'instar de Panoram@ Vacances Jeunes, complètement « online » depuis les vacances de la Toussaint.

Bien que les périodes favorites pour partir en vacances restent l'été et l'hiver, **les agents fragmentent leurs vacances de façon équilibrée tout au long de l'année**, ce qui implique que le CCE propose des séjours en continu.

En complément des séjours subventionnés, **le programme Détours, en départ immédiat ou réponse sous 72h** (les délais de traitement peuvent être allongés), **offre justement cette possibilité aux agents**. A l'horizon 2015, ces derniers pourront « cliquer » et « réserver » directement leurs séjours sur Panoram@. Actuellement, le CCE met en ligne plus de 300 séjours Détours en moyenne par an. L'offre est amenée à se développer.

Satisfaction des Agents qui partent avec le CCE

94 %

dans les villages du CCE

92 %

chez les fournisseurs

75%
des agents privilégient
un séjour à la mer



Fotolia

“ **68 % des agents souhaitent des séjours avec transport** ”

Plus de choix dans le programme

En France, 75 % des agents privilégient un séjour à la mer plutôt qu'à la montagne avec deux destinations phares : la Corse et la Côte d'Azur, puis la côte Atlantique (de l'estuaire de la Gironde à Biarritz).

A l'étranger, 25 % des agents d'Air France élisent les Etats-Unis comme « LA » destination number one, loin devant les autres pôles touristiques (Thaïlande, Maurice, Afrique du Sud, République Dominicaine, Canada, etc.).

► Le regard du Bureau

Vos propositions de séjours ont déjà commencé à être prises en compte avec une offre étoffée sur les USA et des études sur les capitales européennes. L'autre demande forte qui concerne des séjours avec transport se heurte à plusieurs obstacles. Le premier concerne la difficulté d'obtenir des places auprès d'Air France. Le deuxième se heurte au fait que les billets sont nominatifs et ne peuvent être échangés. Le troisième obstacle vient du fait que l'achat de séjours avec billets d'avion ne pourra concerner que des produits groupes. Ce n'est pas forcément ce que les agents recherchent. Le dernier obstacle concerne nos moyens de financements qui ont nettement diminué du fait de la baisse de la subvention d'Air France et du départ des navigants. **Mais nous ferons tout notre possible pour proposer quelques produits répondant à cette demande.**



Pour répondre à cette forte attente, le CCE met en place dès les vacances d'Hiver-Printemps 2015 une série de « séjours USA » : des circuits à Chicago, Los Angeles, Atlanta, Miami, Washington ; une location à Bradenton et des nuitées à New York, « LA » ville qui continue à fasciner les agents !

Le programme est amené à s'étoffer

Les escapades citadines et la découverte des grandes villes urbaines apparaissent comme une réelle alternative de vacances sur des courtes durées. **Une réflexion afin de proposer des « escapades capitales » est en cours.**

Meilleur rapport qualité/prix

Des offres intéressantes proposées par le CCE, mais pour lesquelles les RdV sur place se compliquent à cause des difficultés à obtenir des places réservées sur Air France : **68 % des agents Air France souhaitent des alternatives.** En clair, soit le CCE organise des séjours avec transport (avec ou sans AF), soit des séjours avec R1 compris, soit encore des séjours avec locations de voiture. Objectif : partir « l'esprit tranquille » avec l'avantage d'un budget maîtrisé, voire moins onéreux lorsque les places d'avion sont des charters.

Le CCE introduit peu à peu des séjours « tout compris ». Cette demande est à l'étude, notamment pour des destinations où les R1 sont difficiles à obtenir comme l'île Maurice. Exemple : le séjour « Couleurs de Ceylan » testé en octobre dernier ou le séjour « Club 3000 önderhan Club » en Turquie accessible en Détours réponse immédiate jusqu'en mai 2015.

Les modes **d'hébergement les plus recherchés** restent **l'hôtel et l'hôtel-club** avec respectivement **21 % et 19 % des attentes** (soit 40 % de la demande).

Le futur site « tout online » Panoram@ VF permettra à chacun de trouver un mode d'hébergement qui lui convient. Depuis 2 ans, **le CCE multiplie les types de formules pour chaque destination** afin de justement permettre aux agents, en fonction de leur composition familiale, de trouver un séjour à la hauteur de leurs attentes. Un travail qui prend du temps car les fournisseurs ne disposent pas forcément des infrastructures qui le permettent.

... et leur suggestions

Sur 15 023 agents d'Air France qui ont répondu à l'enquête, 1515 d'entre eux, soit 10 % ont souhaité faire part de leurs suggestions pour améliorer le programme « Vacances Familles » :

- Proposer des locations de villa avec piscine, des séjours insolites (habitats perchés, univers souterrains, Ryokan*, Ecolodges, séjours à la ferme), des locations de bateau.
- Echange d'appartements entre agents AF ou entre groupes d'adhérents comme il se pratique sur les plates-formes d'échanges reconnues telles que Airbnb, Homelink, Guesttquest.
- Offrir plus de possibilités de partir en séjour individuel en mode « Guide du routard », proposer des séjours sportifs, des séjours spécifiques retraités ou encore développer certains partenariats (loueurs de voiture...).

* Logements typiques de Tokyo



Abonnez-vous aux newsletters pour vous informer des nouveautés du programme !
<http://panorama.cceaf.fr>

Agents de l'Exploitation Aérienne Bienvenue

Suite au redécoupage des CE en 2004, puis le détachement du CE-EA en 2008, les agents des Opérations Aériennes (dont la subvention n'est plus perçue par le CCE), ne peuvent plus accéder aux vacances subventionnées. Pour autant, **Panoram@ est ouvert à tous les agents d'Air France.**

En Vacances Familles, **les navigants peuvent bénéficier du patrimoine du CCE avec une tarification non-subventionnée**, ainsi qu'au programme Détours (séjours négociés) en départ immédiat ou avec réponse sous 72h. Les colos sont, quant à elles, pour le moment, uniquement ouvertes aux agents Sol. Cependant, force est de constater qu'avec **31% des PNC et PNT qui ont répondu à l'enquête, soit 4 657 agents sur un total de 15 023, l'accès aux activités sociales proposées par le CCE les intéresse.** Si ces derniers mettent en valeur le fonctionnement du CE.EA, certains expriment leur souhait d'un CE unique afin de bénéficier d'une offre d'activités plus large ■

A retenir

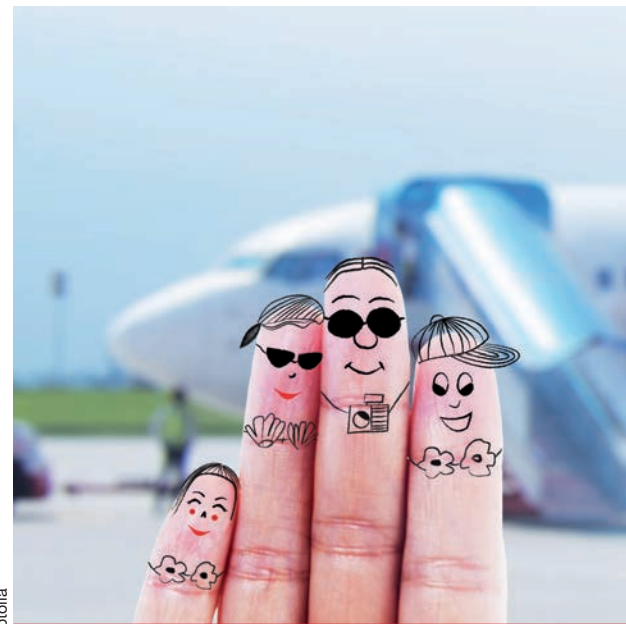
88 % ne sont pas favorables à l'édition d'une brochure papier payante

Budget moyen consacré aux vacances en 2014

PNC : 1670 € / PS : 1721 € / PNT : 2632 €

Prévision du budget moyen global 1861 € en 2015

1515 € en 2002 (dernière enquête)



Fotolia

► Le regard du Bureau

Une grosse proportion des PN continue d'utiliser les services du CCE à travers les produits « Détours », départs immédiats ou sous 72h, « Sur Mesure ».

La fin des procédures judiciaires entre le CCE et le Comité d'Etablissement Exploitation Aérienne (CE.EA) doit être l'occasion de renouer des liens.

Le premier élément de ce rapprochement se concrétise dès les Fêtes de fin d'année.

Et pour cela, le CCE et le CE.EA ont souhaité qu'une première coopération se mette en place à l'occasion du spectacle de Noël en procédant, via vos CE, à la distribution de 5000 places pour le spectacle « Quidam » du Cirque du Soleil, les 3 et 4 décembre derniers.

Le CCE se réjouit de pouvoir coopérer à nouveau avec le CE.EA. D'autres éléments devraient voir le jour dans les prochaines semaines dont nous ne manquerons pas de vous tenir informés.

Île de La Réunion

En avant pour les Jeux des îles

Il va y'avoir du sport
du 1^{er} au 8 août prochain
sur l'île Bourbon

La Réunion accueille la 9^e édition des « Jeux des îles de l'Océan Indien » (JIOI). Des athlètes provenant des Maldives, Seychelles, Maurice, Madagascar, Mayotte, Union des Comores et bien sûr du pays hôte, se défieront à travers 14 disciplines parmi lesquelles : athlétisme, natation, basket, football, tennis de table, volley, boxe anglaise, handball, judo, tennis, badminton, haltérophilie et voile.

Organisés depuis 1979, « les Jeux de l'Océan Indien » qui se déroulent tous les 4 ans, revêtent trois objectifs majeurs : **contribuer à la coopération régionale** par le développement du sport avec la participation des athlètes issus des îles membres ; **resserrer les liens « insulaires »** autour d'un événement sportif ; **favoriser la fraternité et l'amitié** entre les peuples de l'Océan Indien.

Ces rencontres seront ainsi l'occasion pour le public de participer aux diverses manifestations interculturelles organisées autour de l'événement aux quatre coins de l'île : concerts, rencontres, activités festives, escapades gourmandes. De quoi épicer, les journées et soirées des vacanciers ! En attendant la compétition, petit tour des sites incontournables et insolites de l'île.

Les villes choisies pour accueillir l'événement : Saint-Denis, Saint-André, La Possession, Le Port, Saint-Pierre, Saint-Leu, Saint-Paul, Saint-Benoît et Le Tampon.



Interview

Nathalie R. (CE Siège)



Fotolia

(CCE) A quelle fréquence allez-vous à l'île de La Réunion et pourquoi ?

(NR) - Nous partons en moyenne tous les 3 ans pour des raisons familiales ou pour les vacances.

Quels sont vos lieux, coins préférés ? (à découvrir absolument) ?

La côte ouest pour le côté balnéaire, les départs pour les cirques, Saint-Leu pour une balade sur le port, le marché de Saint-Pierre coloré et très animé, Langevin, le point de vue à Maïdo et leur luge d'été.

Qu'est-ce que vous conseillerez comme activités ?

Le parapente, la ferme aux tortues, les randonnées, le volcan et la nouvelle maison du volcan, tour de l'île en ULM, sortie en mer pour voir les baleines et les dauphins, plongée ou canyoning pour les amoureux de la mer.

Est-ce que vous consommez des plats créoles (que vous aimez particulièrement), si oui lesquels ?

Oui, j'apprécie particulièrement le cari poulet, le rougail saucisses, le riz cantonnais à la créole, le cari ti'Jack ou encore le rougail boucané.

Vous partez parfois dans le village de l'Hibiscus, qu'en pensez-vous ?

Le Village Détente est très agréable, bien entretenu et assez bien situé. Le personnel est disponible, les bungalows sont simples mais bien agencés. En revanche, la voiture est indispensable. Le CCE devrait développer un partenariat.

Quelle est votre prochaine destination de vacances ?

La Corse, le sud du Portugal, ou la Grèce avec le CCE, bien sûr !



La Réunion en pratique

**Comment y aller :**

Air France, 11 vols par semaine.
Air Austral, 10 vols par semaine.
Corsair, 1 vol par jour.

**Décalage horaire entre Paris et l'île de La Réunion**

+3 h l'hiver, +2 h l'été.

**Location de voiture conseillée.****Où dormir**

L'Hibiscus, Village Détente du CCE Air France



CCEAF

Situé à « La Saline les Bains », entre Saint-Paul et Saint-Leu, deux sites sélectionnés par la commission des Jeux de l'Océan Indien, le Village Détente du CCE offre un pied-à-terre idéal pour profiter à fond du spectacle offert par l'événement. Les installations (cours de tennis, tables de ping-pong, billard) permettront même aux sportifs de taquiner la balle, histoire de se mettre dans l'ambiance des jeux.



L'Hibiscus est ouvert toute l'année, en formule gîte à partir de 33 €/Jour pour 2 personnes, en basse saison.



Le CCE dans les DOM

c'est aussi



Séo
Guadeloupe



Le Mabouya
Martinique



L'Oyack
Guyane

**Propriétés du CCE**

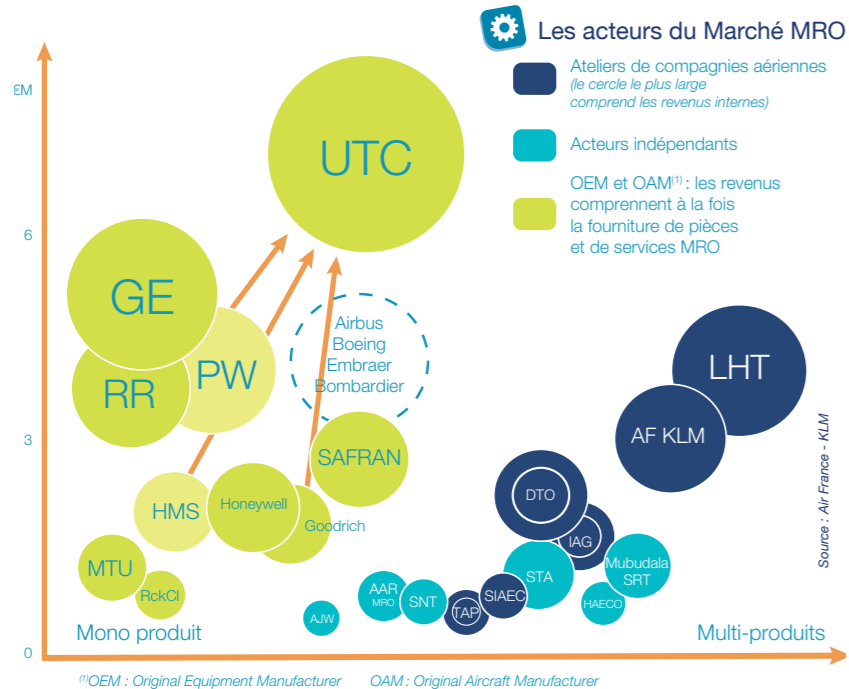
Pour plus de détails & tarifs
RdV sur <http://panorama.cceaf.fr>

La DGI face aux mutations du secteur

Un marché de la maintenance en pleine croissance...

Avec la forte croissance de la flotte mondiale d'avions de ligne dans les années à venir, la MRO (Maintenance Repair and Overhaul ou maintenance aéronautique) représente un secteur en plein essor qui n'est pas prêt de connaître la crise. Avec un marché de 60 Mds \$ et des perspectives de croissance régulière dans les années à venir, qui devrait dépasser les 85 Mds \$ en 2022, le marché de la MRO semble au beau fixe. Mais la réalité est tout autre. En effet, le secteur est à l'aube d'un grand mouvement de concentration des principaux acteurs, poussé par la forte concurrence et surtout par la nécessaire adaptation aux nouvelles technologies de plus en plus présentes dans les avions de nouvelle génération.

Le marché se répartit entre les avionneurs et les équipementiers, les compagnies aériennes et les indépendants. Or, pour les avionneurs et équipementiers, le marché de la maintenance ne pèse que pour 10 % de leurs revenus. A Airbus par exemple, les ambitions sont d'atteindre 25 % de leur CA d'ici à 2022. Le besoin de concentration est patent. Là où un B777 impliquait une quarantaine d'acteurs, le B787 n'en concerne qu'une douzaine aujourd'hui.



... où AFI est particulièrement bien placé...

Dans ce contexte, Air France Industries est particulièrement bien placé pour jouer un rôle de plus en plus prépondérant dans le futur avec l'arrivée sur le marché des avions de nouvelle génération. Cette position a été acquise à la fois par de la croissance externe (acquisition de l'atelier Barfield à Miami cette année) et par des investissements lourds afin d'adapter son outil industriel. L'arrivée des appareils de nouvelle génération ouvre un marché de maintenance moteur pour AFI grâce à l'expertise acquise sur l'A380. AFI se positionne pour le futur entretien du B787 (équipements et moteurs) et de l'A350.

Conséquence : le nombre de clients externes augmente chaque année (plus de 900 M€ de CA externe en 2013, plus de 1,2 Mds€ pour AF-KLM), conquis par le savoir-faire d'Air France Industries. La récompense de MRO de l'année 2014 lui a même été décernée. Le chiffre d'affaires total d'AFI atteint 2,26 M€ en 2013 et à terme, devrait atteindre plus de 3 M€ dans la perspective du plan Perform 2020.

... grâce à ses investissements en nouvelles technologies...

La part de plus en plus importante prise par les matériaux composites dans la construction des aéronefs va bouleverser le marché de la MRO dans les années à venir. Quand un A320 est composé à 15 % de matériaux composites, l'A380 en contient 25 % et le B787, 50 %. Une concentration inéluctable des acteurs va se produire, poussée par la complexification croissante des systèmes avioniques. Cette complexification va générer un besoin de mutualisation des connaissances techniques et un regroupement des moyens financiers.

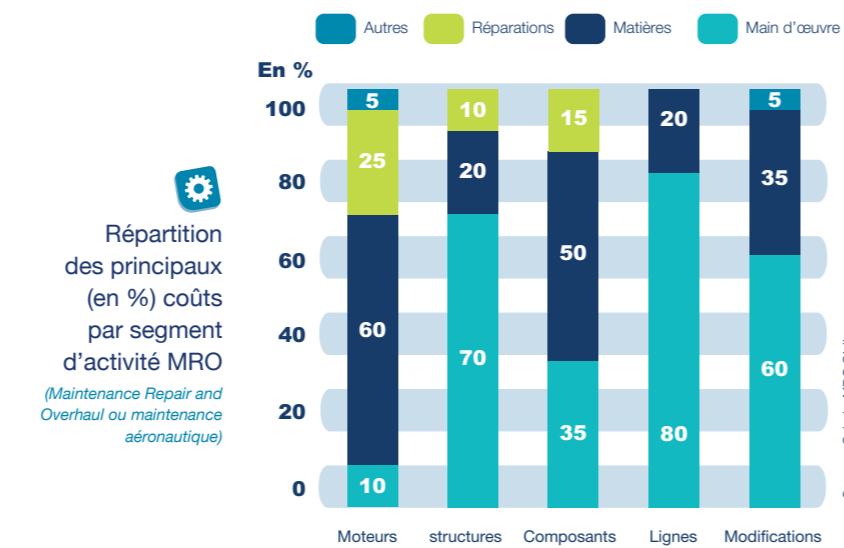
Dans cette perspective, **Air France a pris la décision de lancer la construction d'Hélios, un bâtiment de 18 500 m² spécialement dédié à l'entretien des pièces ou grands éléments réalisés en matériaux composites. Situé en face du hangar A380 dans la zone entretien de CDG, Hélios emploiera à terme jusqu'à 300 personnes.**

... mais qui vont conduire à accentuer l'externalisation des activités coûteuses en main-d'œuvre.

Derrière ces bonnes perspectives, la mutation technologique induit également des conséquences inéluctables pour les autres secteurs de la maintenance. Si AFI voit des retombées économiques intéressantes dans l'entretien des moteurs et des composants, il entend également externaliser les activités trop coûteuses en main-d'œuvre.

D'après une étude commandée par le pôle interministériel de prospective et d'anticipation des mutations économiques (PIPAME) en 2010, la part d'externalisation de la MRO parmi les compagnies aériennes se situe entre 70 et 80 % de leur activité suivant le type de compagnie et le type d'entretien.

Dans cette même étude figure un tableau qui permet de comprendre la stratégie de la DGI en matière de gestion des activités de MRO.



Si la maintenance en ligne (c'est-à-dire en piste) se fait en interne pour des raisons pratiques, sa part de main-d'œuvre dans le coût global est très importante (80 %). C'est pourquoi, lorsqu'il s'agit d'opérations planifiées, les activités coûteuses en main-d'œuvre sont externalisées (Structure et Modifications). En revanche, sur les moteurs et les composants, AFI entend conserver ou "ré-internaliser" ces activités.

En parallèle des divers plans de départs volontaires qui ont réduit l'effectif de la maintenance de -8 % en 3 ans, l'accroissement de l'activité de ces dernières années a amplifié le recours à la sous-traitance à des filiales ou à des compagnies alliées, plutôt que de générer un surcroît d'activité spécifique pour les ateliers AF. La faute à la recherche des coûts les plus faibles dans un marché MRO de plus en plus concurrentiel. Le centre industriel de Toulouse est particulièrement concerné car le grand entretien des A320 y est assuré et des transferts d'activité vers le Maroc où le Groupe possède ATI, une contrepartie gérée à 50 % avec la RAM, ont déjà commencé à être opérés. La stratégie de la Compagnie étant d'externaliser les grandes visites pour ne garder que le petit entretien. Les perspectives ouvertes par le projet Hélios risquent de générer une concentration des métiers d'avenir en région parisienne mais pas en province.

Cette recherche de réduction du coût d'entretien est également une donnée prise en compte par les avionneurs. Lorsqu'un A380 ou un A330/340 nécessite 2900 heures ETP (Equivalent Temps Plein) par an pour la réparation, le B787 ou l'A350 n'en nécessitera que 500, soit près de 6 fois moins.

Comme on le voit, le modèle économique de l'industriel subit un profond changement. Or, cette flexibilité ne peut pas toujours se traduire par une adaptabilité aussi rapide des salariés. Cette course effrénée ne fait que des perdants au final car il y aura toujours un moins disant quelque part dans le monde qui entretiendra pour moins cher que le voisin ■



Edito

Après le plan Transform 2012-2015 terminé, la Direction annonce le lancement d'un nouveau plan Perform 2020. Si le premier plan était centré sur la réduction des coûts, le deuxième se présente comme un plan de développement qui doit permettre d'aller capter la croissance. Sans avoir tiré toutes les conclusions du précédent plan, ce nouveau plan est construit sur un modèle dit « Bottom Up » appliqué à Air France soit « on vous dit ce qu'il nous faut et vous nous dites comment y arriver ».

En voulant aller au bout de ses objectifs, la Direction en a oublié de prendre le temps de dialoguer avec les salariés de l'entreprise. Et la grève des pilotes est symptomatique de ce manque de dialogue.

Car, il ne faut pas s'y méprendre, ce conflit lourd en conséquences pour la Compagnie et ses salariés était inévitable tant la Direction avançait ses pions sans consulter les organisations syndicales. Le bras de fer a été intense et les dégâts très importants pour la cohésion sociale sans compter les effets sur l'image de marque d'Air France. Lorsqu'on entend aujourd'hui M. Alexandre de Juniac balayer cette période d'un « ça nous a fait perdre un an » en évoquant les pertes financières que cette grève a générées, on peut légitimement être choqué. Les efforts consentis par le personnel pendant Transform ont été en partie annihilés par ce conflit dont les effets collatéraux ne sont pas encore totalement appréhendés.

Les départs successifs de trois directeurs généraux adjoints (dont deux partis à la concurrence) à la même période ne peuvent être une coïncidence. Ils avaient en commun un désaccord stratégique avec M. Alexandre de Juniac. On ne peut pas continuer à avancer sans écouter les contradictoires.

Les interrogations sont nombreuses sur ce que sera Perform. Avenir du Point à Point, du Cargo, développement de Transavia, désendettement, relance des investissements, traitement du sureffectif en escales, avenir des bases de province, capacité à lutter contre la concurrence, etc. Perform, un nouveau plan de réduction des coûts ou un réel plan de croissance ?

A l'heure où vous lirez ces lignes le Conseil d'administration aura eu connaissance des comptes annuels prévisionnels 2014 et 2015 et aura statué sur la stratégie. Il ne faut pas de boule de cristal pour comprendre que malgré le plan drastique Transform, notre entreprise n'est pas sortie de la zone de turbulences grave dans laquelle elle se trouve depuis 6 ans (date du premier REX négatif).

Pour autant, ce n'est pas seulement l'environnement concurrentiel qui est à mettre en cause. La stratégie est décidée et mise en œuvre par les dirigeants. Que font-ils pour sortir de ce contexte ? Quel avenir pour l'emploi ? Quelles perspectives pour les salariés, leur professionnalisme reconnu et leur implication quotidienne ?

Le Bureau du CCE Air France.



Panoram@ #2
le cahier
ECO
Décembre 2014

Les raisons d'une grève

La Compagnie vient de connaître la plus longue grève de pilotes de son histoire sans que se dégage une issue favorable pour aucune des parties, ce qui est également une première. Retour sur un événement particulièrement traumatisant pour l'ensemble des salariés.

Les origines du conflit

Lors de la création de Transavia France en 2007, le SNPL a négocié avec la Direction une limite de périmètre de développement de la filiale française à 14 avions, tous B737.

Courant 2013, le développement arrivant à cette limite, Air France a entamé des discussions avec les pilotes pour augmenter le périmètre de Transavia. Ne parvenant pas à trouver un accord, un arrangement a été trouvé pour passer l'été 2014 : des A320 AF pilotés par des pilotes AF aux conditions Transavia, moyennant prime aux volontaires, voleraient pour assurer la poursuite du développement de la compagnie loisir.

Durant l'été, les négociations n'avançant pas, le SNPL suivi par le SPAF met la pression sur la Direction en déposant un préavis de grève pour septembre.

Le plan Perform 2020 dévoilé, le projet de création d'une compagnie Transavia Europe disposant de bases européennes employant des salariés de droit local augmente la détermination des syndicats PNT qui s'opposent à ce qu'ils qualifient de dumping social que générerait l'exécution de ce plan. **La grève commence le 15 septembre et sera très suivie jusqu'à son terme fin septembre sans qu'un accord ne soit trouvé.**

Les enjeux du conflit

Pour la Direction, l'expérience des bases de province a représenté l'exemple de ce qu'il ne fallait plus faire : créer une structure lourde en frais fixes en escale et inonder le marché d'une surabondance d'offres de sièges générant immanquablement des surcoûts par manque de remplissage. Le leitmotiv de la Direction est de faire de la croissance rentable, qu'il faut comprendre par de la croissance grâce aux filiales, moins lourdes en charges et plus souples socialement. Le marché européen, grignoté de plus en plus par les compagnies low cost (45 % de parts de marché),

offre des perspectives de croissance réduites. **Le Groupe AF a décidé de prendre le virage très tard et donc très fort, ce qui aurait pu être évité en se lançant plus tôt dans le low cost, sans dogmatisme.** Air France tenté un temps de se positionner sur la haute contribution, plus par prestige de marque que par réelle volonté, a mal évalué le potentiel de développement des low cost (ce qu'a admis JC Spinetta). Alors que la solution se trouvait dans la diversification des produits : occuper tous les segments de marché afin de capter la clientèle tous azimuts. Il demeure néanmoins un gros point à faire passer auprès de l'ensemble du personnel : **le milliard d'investissements nécessaires au développement de Transavia correspond à l'effort consenti par l'ensemble des salariés durant toute la durée du plan Transform.**

Pour les pilotes, il y a un sentiment très fort de trahison. Trahison dans les perspectives de croissance d'activité. La Compagnie a établi une évolution d'activité propre plus élevée que ce qu'il s'est avéré. La panne de croissance en zone € s'est éternisée. Or, pour les pilotes soumis à une variabilisation de la rémunération en fonction des heures de vol, **moins de croissance égale moins de salaires mais aussi moins de perspective de carrière.** Dans le "donnant-donnant" de Transform, les pilotes voyaient en récompense de leurs efforts un retour à la croissance soutenue qui aurait gommé leur concession salariale. Avec Perform, plus de doutes. Sur les court et moyen-courrier, la croissance sera assurée par Transavia et Hop! et pas Air France. D'où un sentiment de s'être fait berné.

C'est pourquoi, ils proposèrent à la Direction le principe du contrat de travail unique au Groupe, qui leur permettait de voler indifféremment sur les trois compagnies du Groupe (AF, Transavia et Hop!) et ainsi réduire le problème de sureffectif PNT évalué par la dernière Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences (GPEC) à 190 à fin 2015.

La guerre des mots... et des chiffres

Les postures et les arguments des deux parties ont rapidement envenimé le débat. Dumping social et externalisation des emplois d'un côté, campagne de presse soulignant les acquis des pilotes de l'autre. L'enjeu médiatique n'a fait qu'éviter de traiter du fond tout en envenimant le débat. Le PDG Alexandre de Juniac a participé aux différents journaux télévisés, a été auditionné à l'Assemblée Nationale et a répondu à plusieurs interviews dans la presse. **La communication ayant pris le pas sur la négociation, le conflit ne pouvait que s'enliser.** Le bras de fer entre les parties prenantes ne permettant plus de sortir par le haut, les pilotes ont demandé l'intervention d'un médiateur. Le refus de mettre en place ce médiateur, décidé au plus haut de l'Etat, enterrait définitivement la possibilité d'une issue rapide.

“ Moins de croissance égale moins de salaires mais aussi moins de perspective de carrière ”

Pire, l'organisation d'une contre-manifestation du personnel au sol, excédé par la prolongation du conflit acheminé de creuser le fossé. La présence remarquée de plusieurs dirigeants des RH venus grossir les rangs de ces rassemblements "spontanés" n'a fait qu'attiser les ressentiments et les clivages au sein de l'entreprise.

Trop payés les pilotes ? Du côté chiffres publiés ça et là, difficile de s'y retrouver entre les écarts salariaux qui varient par rapport à la concurrence de 3 % à 40 % suivant les sources et les calculs. Car on mélange des "choux et des carottes". Il y a (au moins) trois éléments distincts à prendre en compte : le salaire net, le salaire chargé incluant les cotisations patronales et la productivité à l'heure de vol. On constate, au final, que ces trois éléments pèsent pour un poids quasi équivalent dans l'écart de compétitivité avec la concurrence. Mais les pilotes ne sont pas la seule population d'Air France qui a des coûts supérieurs à la concurrence. Il en va de même pour les PNC et le PS d'où les risques permanents d'externaliser telle ou telle activité de la Compagnie.



La fin du conflit et l'après

Malgré les négociations menées particulièrement avec le PDG du Groupe AF-KLM, aucun accord n'est trouvé. **La Direction consent à retirer le projet Transavia Europe mais reste ferme sur Transavia France. Les pilotes décident d'arrêter le mouvement le 28 septembre**, conscients qu'aucun accord ne peut être rapidement trouvé.

Le coût de la grève est estimé à 340 M€ sur le résultat d'exploitation du 3^e trimestre mais a été relevé à 500 M€ pour l'année 2014 compte tenu des retards de réservations constatés sur le 4^e trimestre voire au-delà.

Si le conflit n'a fait que des perdants, il a, en plus, marqué profondément les relations sociales dans la Compagnie. Une sorte de pacte social tacite, basé sur l'effort nécessaire sur les salaires et les conditions de travail d'un côté et le maintien de l'emploi de l'autre, a été rompu.

Très rapidement, les négociations reprennent pour fixer un cadre à la croissance de Transavia France. Le 16 octobre, un projet d'accord est proposé à la signature des organisations PNT. Le périmètre de développement de Transavia est porté à 40 appareils. Des primes incitatives (35 000 € par an) sont proposées aux pilotes AF volontaires pour partir vers la filiale loisir. Cet accord est assez similaire au précédent de 2007, ce qui accroît le sentiment de gâchis après deux semaines de conflit. De plus, la limite à 40 appareils réduit les perspectives de développement de Transavia France face à ses concurrents low cost. L'objectif de la Direction est d'atteindre une centaine d'appareils pour l'ensemble Transavia d'ici à 2022.

Un communiqué commun du SNPL Air France et de son homologue VNV de KLM publié le 29 octobre, laisse entendre qu'un accord est proche. **Encore faut-il que le référendum prévu fin novembre valide cette signature.**

Conclusion : tout ça pour ça ?

Une clientèle durablement échaudée, des relations sociales dégradées, des relations PNT-PS difficiles, le problème Transavia pas fondamentalement réglé avec 500 M€ envolés et peut-être encore plus sur 2015 : le bilan de ce conflit est catastrophique. Sans oublier les échéances de trésorerie auxquelles le Groupe aura à faire face dans quelques mois, la Direction a sous-évalué le risque de conflit social, ce qui est une faute grave. Depuis le mois de mai, les syndicats de pilotes amorçaient le mouvement de contestation, sur fond de guerre de position en vue des prochaines échéances électorales. De l'aveu même du PDG Frédéric Gagey, la négociation était prévue pour le quatrième trimestre. Beaucoup trop tard...

« Nous devons combattre l'ennemi extérieur plutôt que de nous battre à l'intérieur. La confiance à tous les niveaux est le maître mot de la réussite » : les mots de Steven Verhagen, Président du VNV, syndicat des pilotes de KLM, sonnent comme une évidence aujourd'hui. Mais la confiance réciproque sera difficile à réinstaurer tant le dialogue social a été supplanté par une communication externe et interne qui avait plus les accents d'une propagande anti-pilotes que d'une volonté d'apaisement pourtant nécessaire ■



Gestion de la grève par les équipes du Commercial

La grève des pilotes a nécessité de mettre en place un véritable plan de bataille afin de gérer 1,4 million de passagers "sur le carreau". L'ensemble des actions a été regroupé sous le nom d'ASAP (After Strike Action Plan), acronyme choisi en raison de l'urgence de la situation (ASAP signifie aussi « As Soon As Possible »). **Ce plan doit permettre également à la Compagnie de partir à la reconquête de ses clients très hésitants de continuer à voyager sur Air France.**

1,4 million de passagers ont été impactés par le mouvement social et le manque à gagner a été de 340 M€ rien que sur le chiffre d'affaires de septembre. **Pour chaque client, il a fallu trouver une solution** et les équipes du Commercial Passage s'y sont employées afin de minimiser les désagréments : proposition de report du voyage, action des centres de relation clientèle, communication permanente avec les agences de voyage et les professionnels. Les réseaux sociaux ont permis de maintenir le lien avec les clients.

Néanmoins, **30 M€ de compensations financières ont déjà dû être versés.**

Des actions ont été entreprises pour regagner la confiance des clients et compenser le mécontentement par des gestes commerciaux pour un montant total de 3 M€ (surclassement, excédent bagages accepté, etc.). Les différents directeurs se sont déplacés pour rencontrer les principaux clients afin de s'excuser et de renouer le contact.

La reconquête s'est opérée par des mesures correctives à destination des abonnés et des entreprises (neutralisation de la période de la grève dans les contrats, extension du nombre de miles, extension de la période de validité des cartes d'abonnement) mais aussi en relançant les campagnes de promotion et en intéressant les agents de voyage et les firmes sur la performance.

La difficulté avec les entreprises est qu'elles sont, pour la plupart, dans des plans d'économies compte tenu du manque de relance de la croissance. La reconquête commerciale en est d'autant plus difficile.

Les conséquences sur les réservations futures sont également importantes même si les différents marchés ne réagissent pas de la même façon : le marché France est le plus impacté (-4 % de baisse des réservations) alors que la Chine et le Brésil n'ont pas été impactés. En moyenne, il manque 1,5 % de réservations par rapport à la même période de l'année passée.

La recette unitaire, déjà dégradée avant septembre, s'est encore un peu plus réduite en octobre.

“ 30 M€ de compensations financières ont déjà dû être versés ”

Les équipes du Commercial ont fait un énorme travail durant le conflit. Cela démontre si nécessaire l'attachement des salariés à la Compagnie. On n'ose imaginer la même situation à gérer avec des services supports sous-traités ■



La qualité de la formation

L'accent est mis sur la qualité de la formation, en "responsabilisant les financeurs". Ces derniers, OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés), État, Régions, devront s'assurer de la qualité des actions de formation qu'ils financent "sur la base de critères définis par décret en Conseil d'État".

Le nouveau "1 % formation" modulable

Les nouvelles dispositions confirment aussi une profonde réforme du financement. On notera notamment, la disparition du verrou du 0,9 % sur le plan de formation pour les entreprises de plus de 300 salariés. A la place, les entreprises s'acquitteront d'une contribution "unique et obligatoire", de 1 % de la masse salariale pour les entreprises de plus de 10 salariés, versée aux OPCA (organismes paritaires collecteurs agréés).

La nouvelle contribution est à calculer sur les rémunérations 2015

La nouvelle contribution "1 % formation" sera calculée sur les rémunérations versées en 2015. Elle s'applique donc à la collecte des contributions recouvrées en 2016. Le montant des contributions pour l'année 2014 reste identique aux années passées.

Le 0,2 % CPF

Les employeurs auront la possibilité de s'exonérer partiellement de cette obligation (point précédent) en gardant une quote-part (0,2 %) pour financer le CPF de leurs salariés. Il existe cependant deux conditions à cette dérogation :

- la signature d'un accord d'entreprise (ou d'un accord de branche pour les plus petites),
- l'utilisation de ces fonds dans les trois ans suivant la signature de l'accord.

Dans ce cas, la contribution unique de l'entreprise est ramenée à 0,8 %. Si ces contreparties ne sont pas respectées (accord ou dépense effective), le 0,2 % dédié au CPF est versé à l'OPCA. Les sommes non consommées par les OPCA, au titre du CPF au 31 décembre de chaque année, seront reversées au FPSPP (Fonds Paritaire de Sécurisation des Parcours Professionnels). Si l'employeur n'effectue pas ce versement, il devra verser au Trésor Public une pénalité égale à la différence entre le montant "des sommes versées à l'organisme collecteur et le montant de la contribution ainsi majorée".

Périodes de professionnalisation

Désormais, il y a élargissement des bénéficiaires d'une période de professionnalisation, accessible aux salariés en contrat unique d'insertion ou relevant de structures d'insertion par l'activité économique. Par ailleurs, l'objet des périodes de professionnalisation est précisé en renforçant leur ambition qualifiante ou certifiante tout en laissant la porte ouverte à des formations visant l'acquisition du socle de compétences.

Les décrets d'application de cette loi sont en train d'être publiés mais pour certains observateurs, ils inquiètent plus qu'ils ne rassurent.

Les décrets n°2014-1120 et 2014-1119 du 2 octobre 2014, relatifs aux modalités d'alimentation et de mobilisation du compte personnel de formation et à la constitution des listes de formation éligibles, illustrent ces propos. Désormais on note un renforcement de la complexité du dispositif mais aussi et surtout la réduction de sa possibilité d'utilisation :

- **Sur l'alimentation du compte**
Il y a une proration de l'alimentation du nombre d'heures à la durée du travail. Le nombre d'heures de référence est fonction du statut du salarié : pour le salarié à plein temps 1607 h et pour le salarié à temps partiel ou à durée conventionnelle, l'alimentation du compte sera calculée au prorata du rapport entre le nombre d'heures effectué et la durée conventionnelle ou 1607 h arrondie au nombre entier immédiatement supérieur.

- **Sur la transmission des compteurs**
Avant le 1^{er} mars de chaque année les entreprises transmettent à leur OPCA la durée d'heures de travail à temps plein de ses salariés. En cas d'heures supplémentaires de CPF accordées aux salariés à temps partiel tout devra se gérer au niveau interne si accord.

- **Sur l'abondement correctif**
Obligation est faite à l'employeur de transmettre à leur OPCA les coordonnées des employés bénéficiant de l'abondement correctif. Les entreprises lui versent aussi 3000 € par an pour un salarié à plein temps et 3900 € pour celui à temps partiel. Ce nouveau dispositif coûtera incontestablement très cher aux entreprises. Une pénalité de 100 % sera appliquée aux entreprises récalcitrantes.

- **Sur la mobilisation du compte**
Si un salarié souhaite bénéficier d'une formation, il doit prévenir son employeur 60 jours avant pour une formation de moins de 6 mois et 120 jours avant pour celle d'une durée supérieure. Le silence de l'employeur excédant 30 jours calendaires vaudra acceptation.

- **Sur la prise en charge des frais**
L'OPCA prendra à sa charge tous les frais (transport, hébergement occasionnels par la formation, repas, etc.) ce, dans le cadre du 0,2 % CPF ou par l'employeur si celui-ci a opté pour la gestion interne.

- **A propos de la fin du DIF et de la mobilisation dans le cadre du CPF**
L'employeur doit informer chaque salarié du nombre total d'heures acquises et non utilisées dans le cadre du DIF. Cette obligation d'information doit se faire avant le 31 janvier 2015.

- **Liste CPF**
Les organismes chargés de former sont désormais plus contrôlés et le Comité National des Certifications Professionnelles exercera cette mission de vérification.

La question des orientations générales sera certainement traitée par la Direction de la formation AF qui, à cette occasion, apportera des détails appropriés pour chaque service.



Sous réserve de la publication intégrale des décrets d'application concernant cette loi, celle-ci s'impose à toutes les entreprises soumises à la loi française.

Cette nouvelle législation arrive au moment où Air France se restructure pour garantir sa survie et surtout, pour retrouver la place qui est la sienne dans le monde aérien.

La formation est un des éléments majeurs en ce qu'elle apporte de savoir-faire et consolide les compétences. Elle facilite, dans le même mouvement, les mobilités internes et participe à la réussite future du Perform 2020.

C'est la raison pour laquelle, Air France entend plus que jamais, renforcer son dispositif de formation et poursuivre, par la même occasion, les objectifs généraux qu'elle s'est fixée à savoir :

- **Garantir l'adaptation des agents AF à leur poste de travail au regard des évolutions de la réglementation, des outils ou de l'organisation.**
- **Accompagner le développement des compétences des personnels et leur qualification.**
- **Garantir le taux d'accès élevé à la formation pour tous les salariés de la Compagnie.**
- **Accompagner la mise en œuvre de la réforme de la formation professionnelle notamment refondre les processus de formation pour être en conformité avec la nouvelle loi et ses décrets d'application concernant notamment le CPF.**

- > Informer et former tous les salariés, former les personnes des réseaux impliqués (formation, Ressources Humaines, partenaires sociaux) à la nouvelle loi.
- > Accompagner la qualification ou la certification des personnels à travers la formation au regard de la nouvelle loi.
- > Déployer les nouveaux indicateurs de suivi défini dans le nouveau cadre législatif.

Le bénéfice par les salariés de la Compagnie du plan de formation 2015 sera incontestablement un atout majeur car mieux armés, plus compétents, formés, les salariés seront plus mobiles et participeront activement à la réalisation de Perform 2020. Au final, tout sera bénéfique pour la Compagnie en quête de captation de la croissance.

Ainsi, comme en 2014, Air France mettra l'accent sur le développement de l'employabilité vers les métiers d'avenir et la sécurisation des parcours professionnels.

Il sera aussi question d'accompagner le déploiement de la stratégie de l'entreprise, notamment à travers l'accompagnement formation des projets des différentes entités.

La poursuite de l'accompagnement des pratiques managériales et la consolidation des compétences des métiers tels par exemple, la sécurité des vols et du travail, la maîtrise de la langue anglaise.

Compte tenu du flou de certaines dispositions de cette loi et de la complexité de leurs mises en œuvre, il reviendra, sans aucun doute, à la Direction formation d'Air France, d'être on ne peut plus clair, si elle souhaite voir les salariés y adhérer.

Pour garantir cette réussite stratégique incarnée par le plan Perform 2020, il faudra poursuivre comme le fait déjà Air France depuis 3 ans, l'accompagnement des pratiques managériales. Ces démarches de Développement Permanent des Pratiques Managériales (DPPM) sont déjà connues au sein de l'entreprise.

Ainsi, les managers consolident leur connaissance et apprennent à faire face à toutes les situations de prises de responsabilité auxquelles ils doivent faire face dans le cadre de leur fonction.

Pour voir plus loin et dans le but de favoriser des compétences adéquates, la Direction Air France enrichit ses formations de nouvelles technologies.

La formation professionnelle en France est loin d'être facile à mettre en place. L'analyse des données législatives et décretales publiée, nous amène à penser que rien n'est gagné.

Ces mesures instaurées par la nouvelle loi coûteront certainement plus cher aux entreprises. Celles qui traîneront les pieds se verront sanctionnées ■

Questions - Réponses

Le DIF est-il totalement supprimé au 1^{er} janvier 2015 ?

Oui, légalement le dispositif du DIF est remplacé par celui du Compte Personnel de Formation (CPF).

Que deviennent les heures du DIF acquises dans l'entreprise et non utilisées au 31 décembre 2014 ?

Elles sont utilisables dans le cadre du CPF pendant 6 ans, entre le 1^{er} janvier 2015 et le 31 décembre 2020. Ces heures peuvent se cumuler avec celles acquises au titre du CPF dans la limite de 150 heures.

A partir de quelle date les heures de DIF sont-elles utilisables dans le cadre du CPF ?

Les heures sont utilisables dès le 1^{er} janvier 2015.

A qui s'adresse le CPF ?

Le CPF s'adresse à toutes les personnes employées ou demandeurs d'emploi, de leur entrée sur le marché du travail jusqu'au moment où elles font valoir leurs droits à la retraite. Les jeunes à la sortie du système scolaire, dès 16 ans (15 ans dans le cadre du contrat d'apprentissage), bénéficient administrativement de l'ouverture de leur compte.

Qui gère les compteurs CPF ? L'employeur doit-il gérer les compteurs CPF comme il le faisait avec le DIF ?

L'employeur n'a plus le droit de gérer en interne les compteurs du CPF comme pour le DIF. Cette gestion est désormais confiée à la CDC (Caisse des Dépôts et Consignations).

Qui aura accès aux compteurs CPF des individus ?

Le CPF est la propriété exclusive de l'individu. L'accès prioritaire au compte est réservé à son titulaire. L'employeur pourra y avoir accès s'il décide de gérer directement sa contribution 0,2 % CPF. Le financeur : FONGECIF le pourra tout autant si le titulaire du compte est salarié dans le cadre du CPF - L'OPCA DEFI le pourra aussi si le titulaire est salarié dans le cadre d'un projet de formation partagé ou pas par l'entreprise - Pôle Emploi le pourra enfin si le titulaire du compte est demandeur d'emploi.

Comment réaliser une demande de CPF ?

Le CPF relevant de la propriété exclusive du salarié, la procédure de mobilisation des heures relève de la seule initiative du salarié. L'employeur ne peut imposer le choix d'une action à son collaborateur.

Lorsque la durée de la formation souhaitée est inférieure à 6 mois, la demande du salarié doit se faire dans un délai de 60 jours. Lorsque cette formation est supérieure à 6 mois, le salarié doit faire sa demande dans un délai de 120 jours.

Dans les deux cas, l'employeur doit donner sa réponse dans un délai de 30 jours calendaires. Passé ce délai, son silence vaudra acceptation implicite.

Quelles sont les formations éligibles ?

• Les formations éligibles au CPF de plein droit :

Les formations qui seront éligibles au compte personnel de formation sont les formations permettant d'acquérir un socle de connaissances et de compétences défini par décret.

L'accompagnement à la validation des acquis de l'expérience (VAE) sera également éligible au CPF.



• Les formations sont éligibles au CPF si elles figurent sur une liste :

Certaines formations ne seront éligibles au CPF qu'à la condition de figurer sur une liste spécifique (Code du travail, art. L. 6323-6).

4 types de formations sont ainsi concernés :

- Les formations sanctionnées par une certification enregistrée dans le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) ou permettant d'obtenir une partie identifiée de certification professionnelle, classée au sein du répertoire, visant à l'acquisition d'un bloc de compétences.
 - Les formations sanctionnées par un certificat de qualification professionnelle (CQP), qui est établi par une ou plusieurs commissions paritaires nationales de l'emploi d'une branche professionnelle.
 - Les formations sanctionnées par les certifications inscrites à l'inventaire établi par la Commission Nationale de la Certification Professionnelle (CNCP).
 - Les formations concourant à l'accès à la qualification des personnes à la recherche d'un emploi et financées par les régions et Pôle Emploi ou la communauté de communes.
- En pratique, il y a plusieurs types de listes qui seront actualisées de façon régulière :
- La liste élaborée par la Commission Paritaire Nationale de l'Emploi de la branche professionnelle dont dépend l'entreprise ou, à défaut, par un accord collectif conclu entre les organisations représentatives d'employeurs et les organisations syndicales de salariés.
 - Une liste élaborée par le Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation (COPANEF), après consultation du Conseil National de l'Emploi, de la Formation et de l'Orientation Professionnelle.

